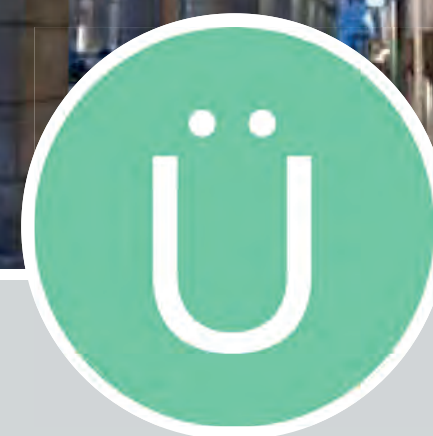
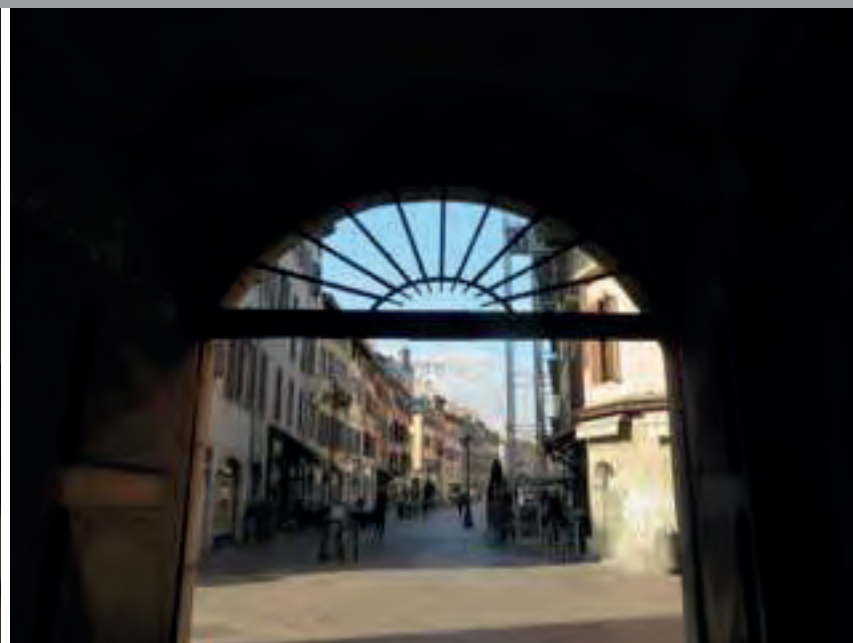




ETUDE DE SIGNALÉTIQUE COMMERCIALE ET PATRIMONIALE SUR LE CENTRE-VILLE DE CHAMBERY



LE CONTEXTE DE L'ETUDE

LES OBJECTIFS



La ville de Chambéry s'est engagée avec ses différents partenaires dans la dynamisation de son centre-ville.

En ce sens la ville est engagée dans deux actions majeures: une action FISAC et une « action coeur de ville ».

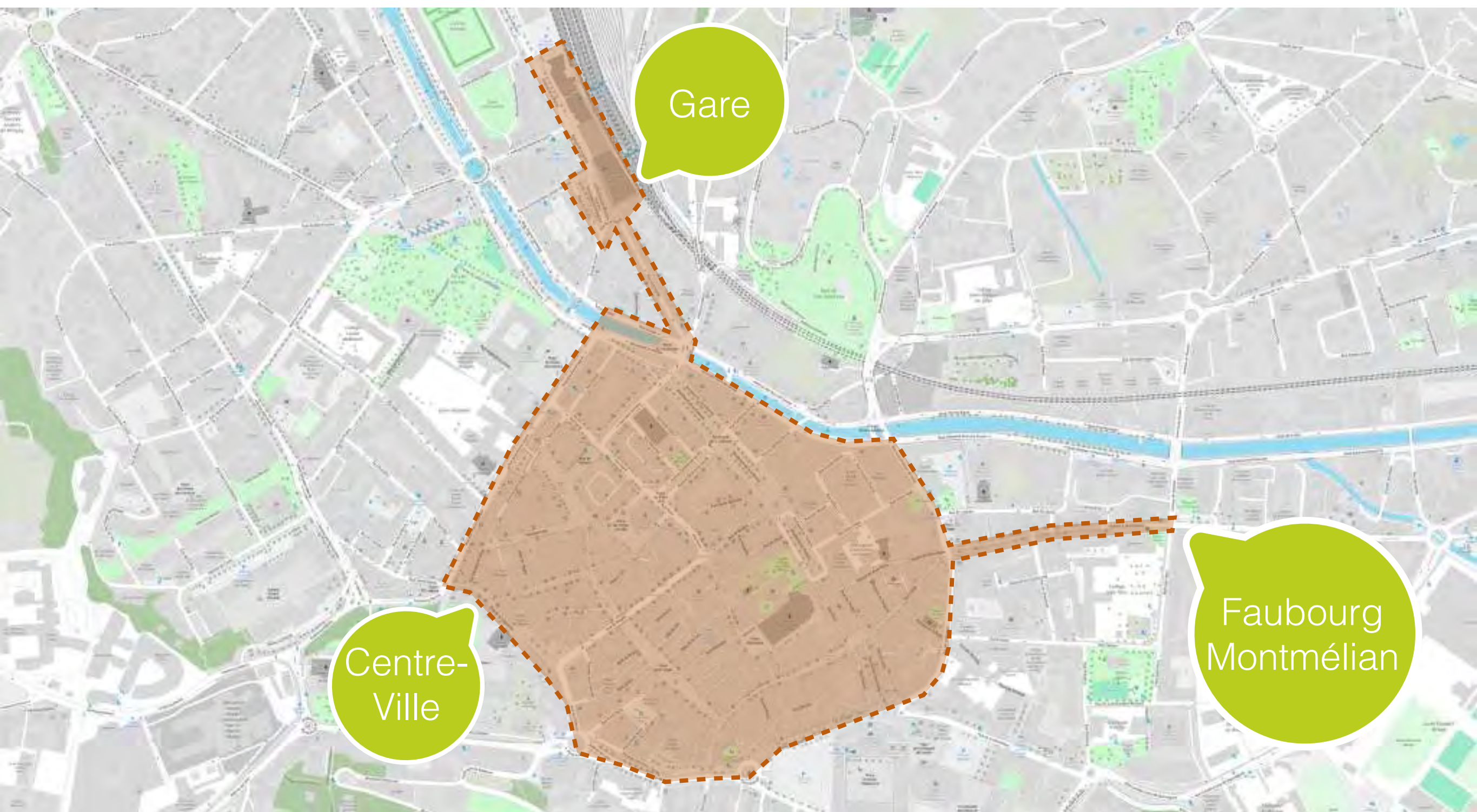
Les études réalisées pour le compte de la CCI Savoie ainsi que pour la CMA Savoie sur le Commerce et l'Artisanat en centre-ville ont permis de conforter la nécessité de la refonte de la signalétique.

L'étude doit donc répondre aux enjeux majeurs suivants:

- Augmenter la lisibilité de l'information, la structurer tout en gardant une cohérence sur l'ensemble des supports.
- Développer un lien entre des parcours touristiques/patrimoniaux et commerçants.
- S'appuyer sur les commerces et éléments forts du patrimoine.
- Renforcer l'accessibilité au centre-ville en particulier depuis les parkings et les entrées de quartier.
- Valoriser les rues commerçantes et la variété des commerces.
- Développer la notion de numérique et le digital en lien avec la signalétique.

LE CONTEXTE DE L'ETUDE

LE PERIMETRE D'INTERVENTION



I- L'état des lieux

- 1- L'étude terrain - Le recensement des dispositifs « signalétique »
- 2- L'accessibilité au centre-ville
 - La voiture
 - Les transports en commun
 - Les déplacements doux
- 3- L'offre patrimoniale
 - Une ville ancrée dans l'Histoire
 - Le patrimoine existant
 - Les dispositifs en place
- 4- L'offre commerciale
 - La dynamique du centre-ville
 - Les dispositifs en place
- 5- La communication

II- La stratégie à mettre en place

- 1- Accueillir le visiteur sur le territoire
- 2- Orienter le visiteur vers les points structurants du centre-ville
- 3- Révéler l'offre de centre-ville
- 4- Structurer et multiplier les expériences de visite

I- L'ETAT DES LIEUX

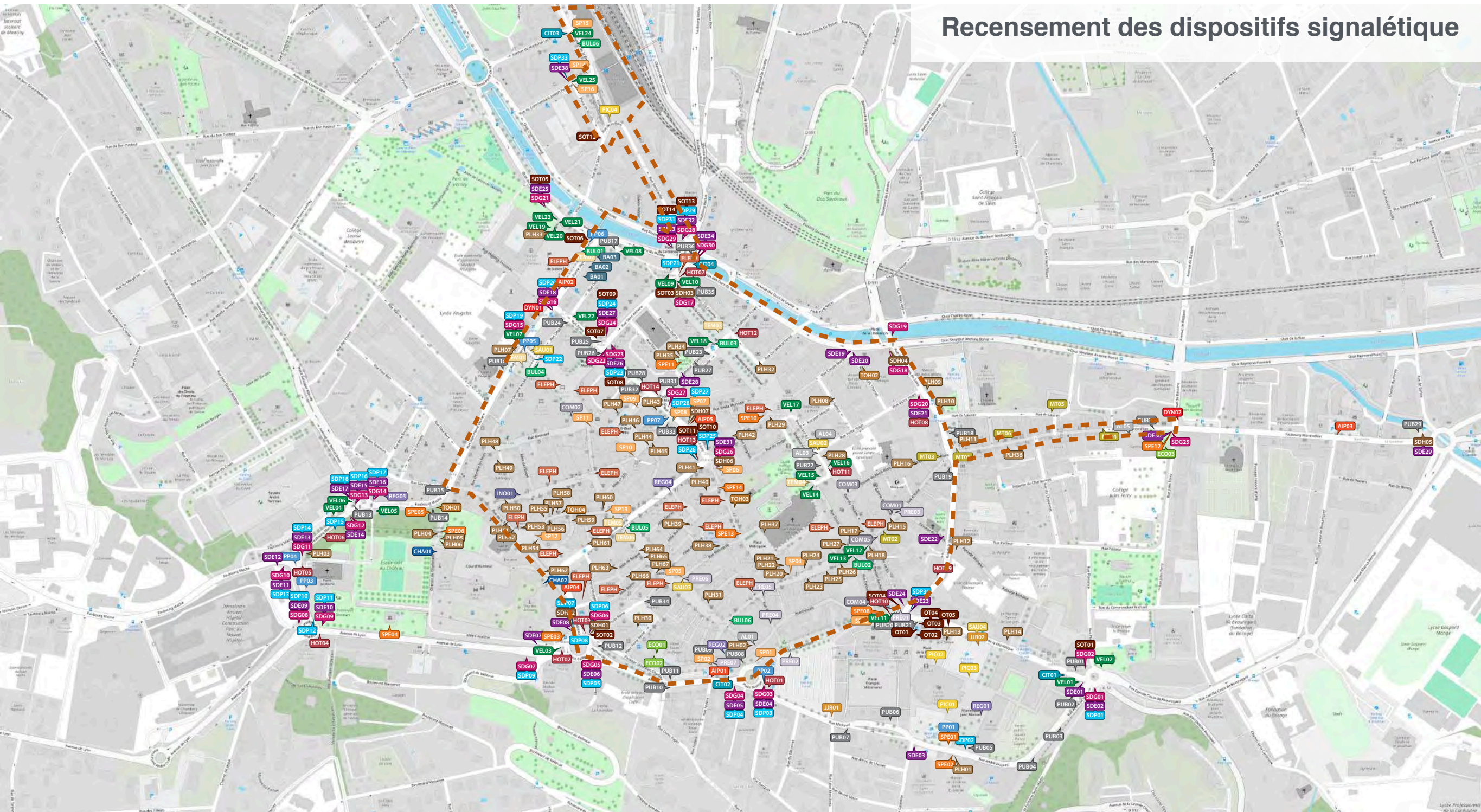
1- L'ETUDE TERRAIN



I- L'ETAT DES LIEUX

1- L'ETUDE TERRAIN

Recensement des dispositifs signalétique



I- L'ETAT DES LIEUX

1- L'ETUDE TERRAIN

Le recensement des dispositifs signalétique

L'étude terrain a permis d'identifier de manière exhaustive les différents dispositifs signalétique en place sur le périmètre d'étude mais également en périphérie de celui-ci, sur des axes structurants ou générateurs de flux.

Il en résulte plus de 300 dispositifs répertoriés et inclus dans 32 typologies différentes

« Il y a trop de mobilier urbain donc cela entraîne des problèmes de lisibilité, d'entretien et de maintenance. »



CIT: Service Citiz



HOT: Signalétique Directionnelle Hôtels



PP: Panneaux Parkings



PUB: Panneaux Publicitaires



SDE: Signalétique Directionnelle Equipements



SDP: Signalétique Directionnelle Parkings



VEL: Panneaux Cyclables



SP: Signalétique Piétonne



SDG: Signalétique Directionnelle Générale



SOT: Signalétique Office de Tourisme

I- L'ETAT DES LIEUX

1- L'ETUDE TERRAIN



SPE: Signalétique Piétonne Equipements



AIP: Aires Piétonnes



ELEPH: Parcours En Suivant les Eléphants



PA: Plaques Beaux-Arts



CHA: Signalétique Château



MT: Circuit Montmélian



TOH: Totems Histoire



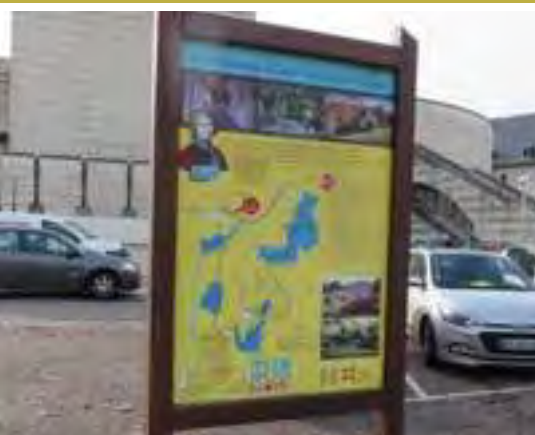
PLH: Plaques Histoire



SDH: Signalétique Directionnelle Patrimoine



BUL: Signalétique Vélo Bulle



JJR: Sentier Pédestre Jean-Jacques Rousseau



ECO: Panneaux Ecosystèmes



SPOT: Signalétique Piétonne Office de Tourisme



REG: Signalétique Réglementaire



DYN: Affichage Dynamique

I- L'ETAT DES LIEUX

1- L'ETUDE TERRAIN



SAU: Signalétique Sauvage



TEM: Signalétique Temporaire



PIC: Panneaux Info Chantiers



INO: Plaques Inondations



PRE: Préenseignes



COM: Signalétique Commerces



AL: Affichage Libre

« Il n'y a pas d'identification des bâtiments municipaux, on n'a pas cette culture. »

I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

La voiture: la signalisation directionnelle

Moyen de transport majeur, l'utilisation de la voiture en centre-ville pose évidemment des problématiques en terme d'impact environnemental, de facilité d'accessibilité et de confort du cadre de vie et de visite de ce centre-ville. L'objectif est donc d'optimiser les parcours, réduire leur durée et préconiser des déplacements alternatifs.

Un automobiliste va cependant pouvoir se repérer via différentes signalisations afin d'atteindre son point de chute. La signalisation routière va principalement lui permettre de s'orienter de la périphérie vers le centre-ville, vers des sites particuliers, des équipements majeurs, des hôtels mais également les parkings.

A noter que la signalisation directionnelle vers les hôtels est mise en place à la demande du professionnel. Celui-ci finance le coût du panneau. Les coûts liés au poteau et à l'installation sont pris en charge par la Ville.

« Tout le monde ou personne doit être indiqué sur le jalonnement, il est essentiel d'avoir une équité de traitement. »



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

La voiture: l'offre parking en centre-ville

En cohérence avec le projet global territoire mobile, la politique de dynamisation du centre-ville est d'améliorer son attractivité grâce à une meilleure rotation des véhicules, c'est-à-dire, permettre à plus de voitures de se garer sur la même place tout au long de la journée.

En ce sens, une politique tarifaire a été mise en place, plus l'usager stationne près de l'hyper-centre, où l'espace est contraint, plus les tarifs sont élevés. En parallèle, des parkings relais ont été mis en place afin de désengorger le trafic routier.

Cependant des périodes de gratuité peuvent faciliter les actes de consommation en centre-ville: 30 minutes gratuites dans les parkings en ouvrages et en enclos et une fois par jour sur la voirie, gratuité à partir de 18h facilitant une proximité avec les cinémas et restaurants.

« Il faut éviter que les commerçants se stationnent en centre-ville et communiquer sur cette bonne pratique: « Votre commerçant est heureux de vous laisser sa place . » . »

**Shopping + café ? Restau + ciné ?
Juste les soldes ? Le parking en
entrée de ville, c'est + avantageux,
à 2 pas du centre !**



NOUVELLE POLITIQUE DE STATIONNEMENT | @VilledeChambery

**De nouvelles zones pour
trouver facilement une
place selon votre besoin**



NOUVELLE POLITIQUE DE STATIONNEMENT | @VilledeChambery

**Le stationnement en voirie gratuit
à partir de 18h, ça laisse le temps
de bien préparer la soirée !**



NOUVELLE POLITIQUE DE STATIONNEMENT | @VilledeChambery

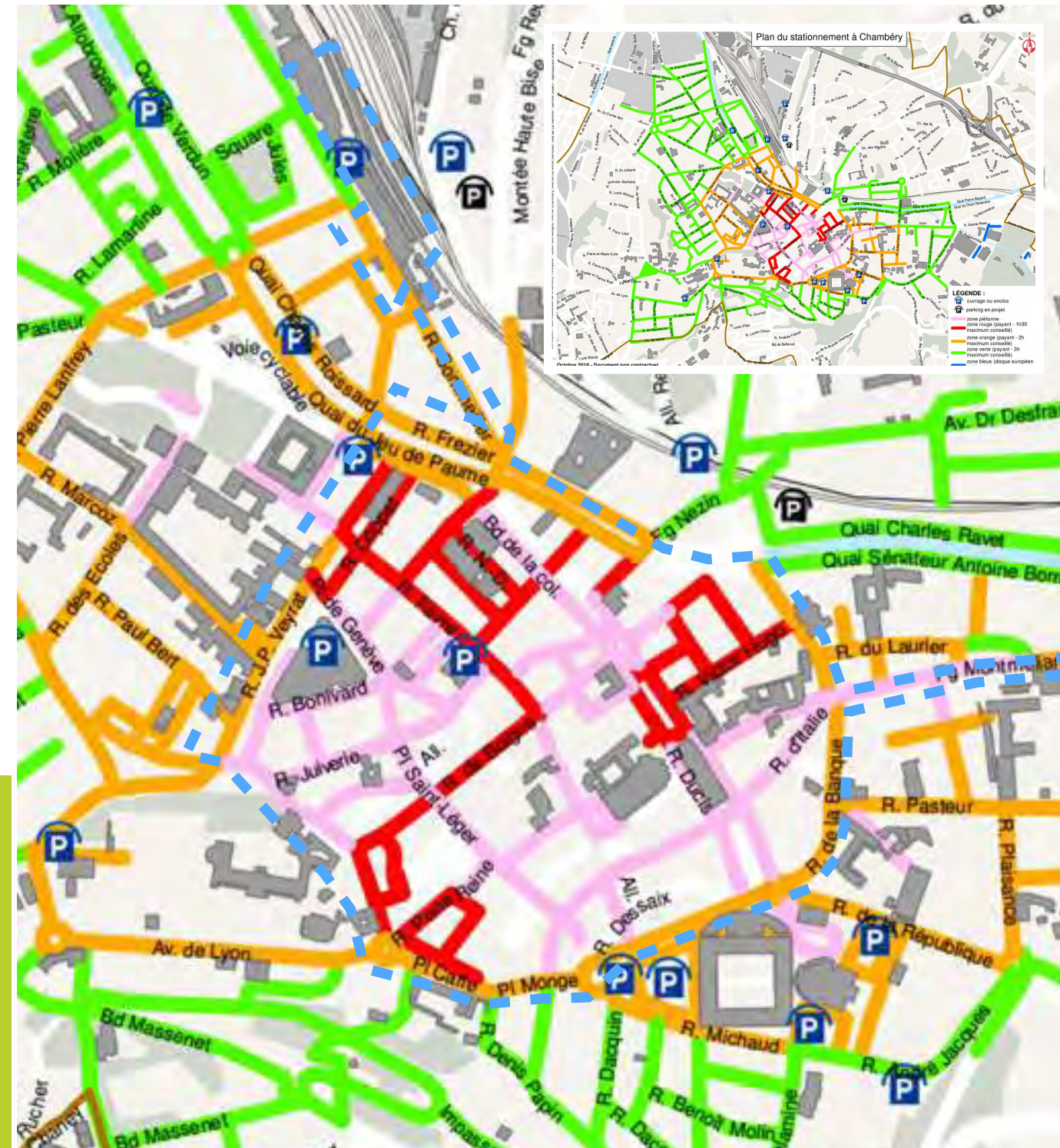
2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

La voiture: l'offre parking en centre-ville

Chambéry offre plus de 6000 places de stationnement payantes, près de la moitié dans des parkings en ouvrage ou des enclos, dont 3268 qui concernent directement le périmètre d'étude réparties comme suit:

- Parking Hôtel de Ville, capacité de 243 places
- Parking des Halles, capacité de 283 places
- Parking Palais de Justice, capacité de 400 places
- Parking de la Gare, capacité de 220 places
- Futur Parking Cassine, capacité de 500 places
- Parking du Château, capacité de 644 places
- Parking Enclos de l'Europe, capacité de 149 places
- Parking Curial, capacité de 244 places
- Parking de la Falaise, capacité de 495 places
- Parking Manège, capacité de 60 places
- Parking Barbot, capacité de 30 places

« Il va y avoir un nouveau parking sur la Cassine qui peut redistribuer l'offre, c'est proche du centre-ville sans l'inconvénient de devoir rentrer en voiture dans cette zone saturée. »



I- L'ETAT DES LIEUX

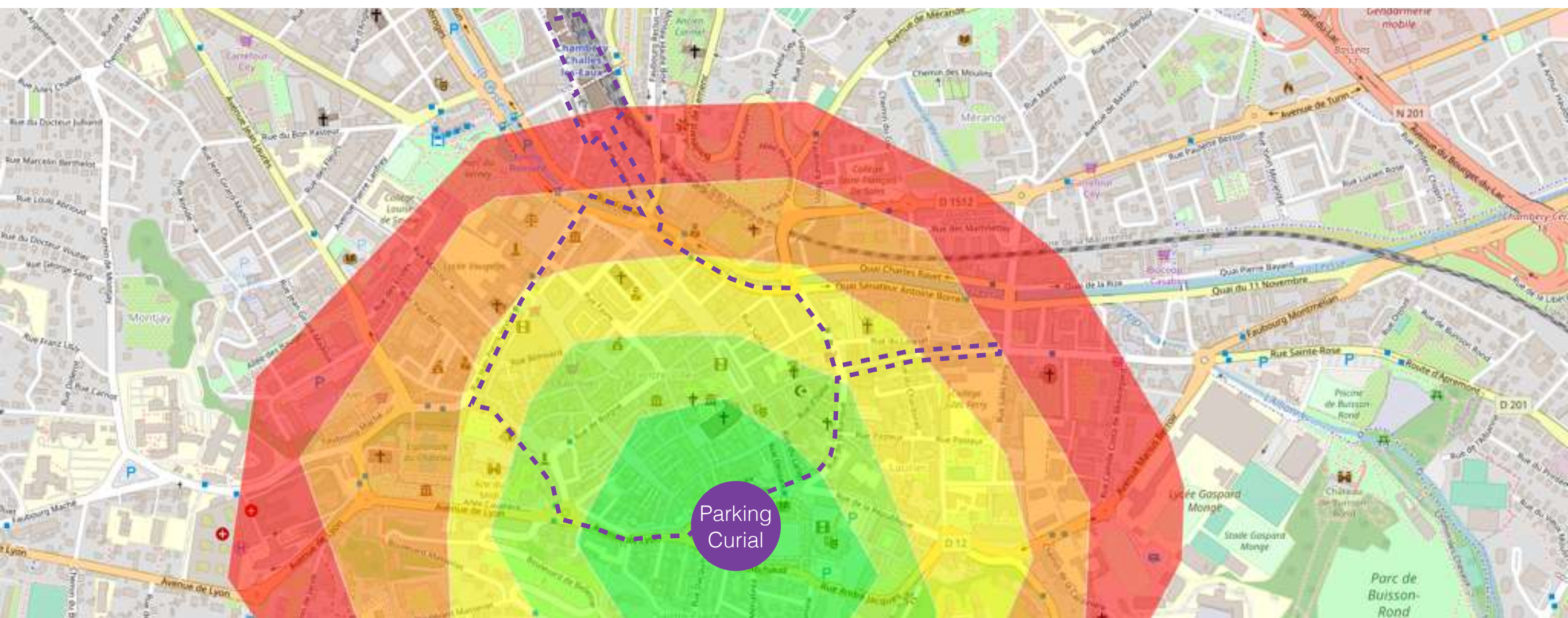
2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

La voiture: l'offre parking en centre-ville

Au vu de la superficie du centre ancien et de l'implantation des parkings en périphérie du centre-ville, l'ensemble du périmètre est accessible en moins de 10 minutes. (ici, exemple d'une carte isochrone pour une marche de 6km/h avec comme point de départ le parking Curial).



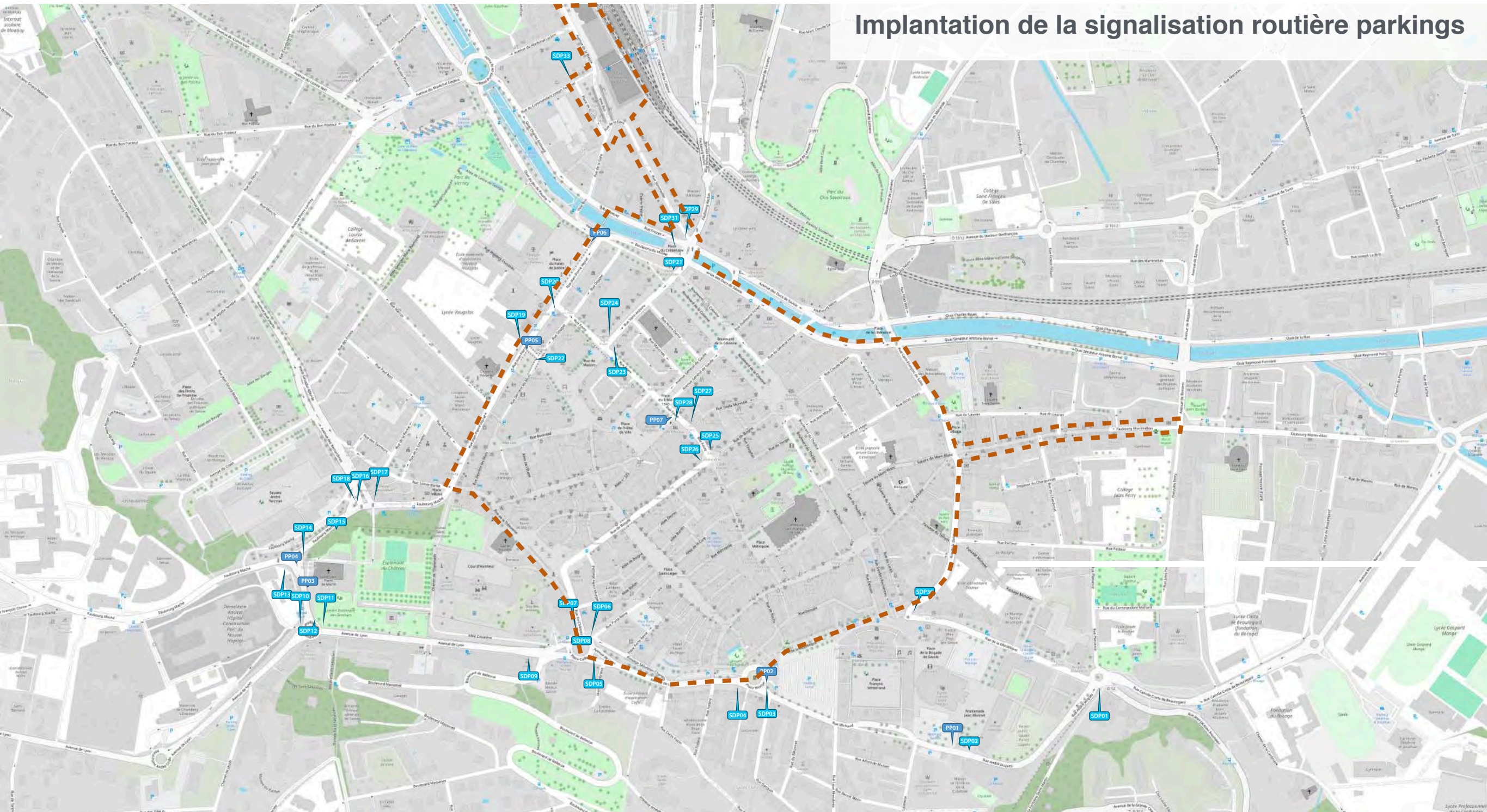
	2 minutes à pied
	4 minutes à pied
	6 minutes à pied
	8 minutes à pied
	10 minutes à pied



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Implantation de la signalisation routière parkings



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

La voiture: la signalétique parking en place

Le jalonnement routier orientant les voitures vers les parkings est opérationnel en terme d'implantation. Le croisement entre la place de la Libération et la rue Saint-François de Sales mériterait tout de même une signalétique orientant vers les parkings de centre-ville.

Aussi, plusieurs problématiques se posent pour l'usager:

- Les parkings sont différenciés par des codes couleurs appliqués sur le pictogramme « P ». Or ces codes couleurs ne sont pas toujours respectés, ce qui crée une rupture dans le chaînage du schéma directeur (voir exemple ci dessous du parking « La Falaise » avec 3 codes couleurs différents).
- La dénomination n'est également pas toujours respectée (par exemple, le parking « La Falaise » est aussi indiqué sous la dénomination seule « Falaise »)
- Les typologies de supports de signalisation peuvent dans certains cas également varier

« Il faut aider les automobilistes à identifier et trouver un parking rapidement. Il faudrait leur donner des notions de temps afin de désacraliser le temps passé dans les transports. »

« Certains panneaux d'informations parkings ne fonctionnent plus, du coup ils handicapent l'automobiliste dans son choix d'itinéraire. »



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

La voiture: la signalisation directionnelle vers les équipements et sites majeurs

L'automobiliste en complément de sa recherche de parkings, s'oriente vers les équipements et sites majeurs. Cette signalisation, largement utilisée sur le domaine public, se caractérise par une hétérogénéité des dispositifs autant dans la composition des messages que sur le type de supports.

Aussi les points de progrès sont:

- La hiérarchisation des services et des équipements à signaler.
- L'unification graphique pour une lecture plus efficace de l'information.
- Tout en garantissant la sécurité des usagers.



SDE: Signalétique Directionnelle Equipements



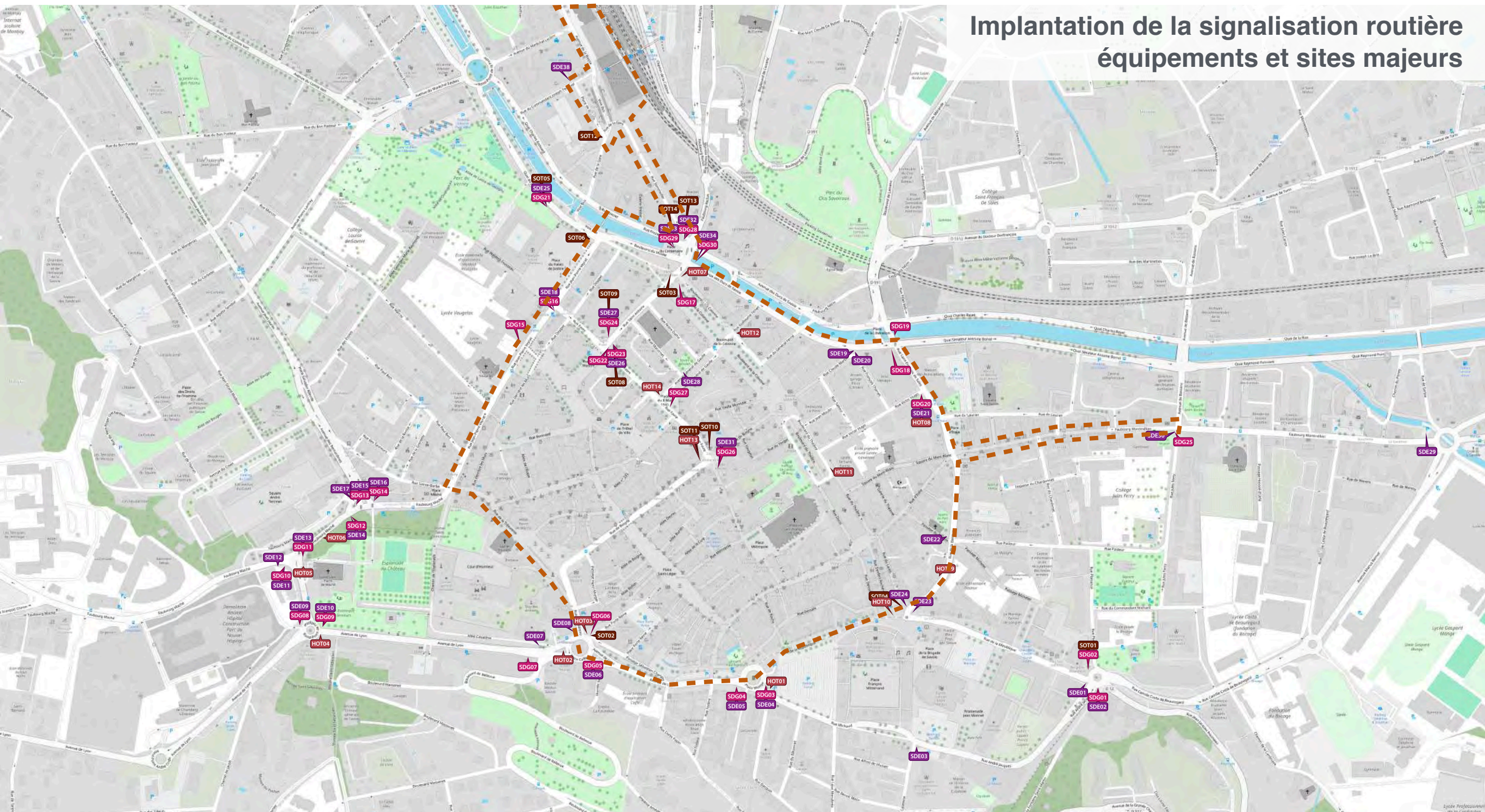
SOT: Signalétique Office de Tourisme



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Implantation de la signalisation routière équipements et sites majeurs



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE



Principaux équipements:

1. Carré Curial
2. Centre des Congrès
3. Château des Ducs de Savoie
4. Cité des Arts
5. Espace Malraux
6. Galerie Eurêka
7. Gare ferroviaire
8. Hôtel de ville
9. Les Halles
10. Lycée de garçons

11. Médiathèque J.J. Rousseau
12. Musée des Beaux-Arts
13. Museum d'Histoire naturelle
14. Office de tourisme - Culture et patrimoine
15. Office de tourisme - Saveurs et Nature
16. Palais de Justice
17. Prefecture
18. Théâtre municipal

I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

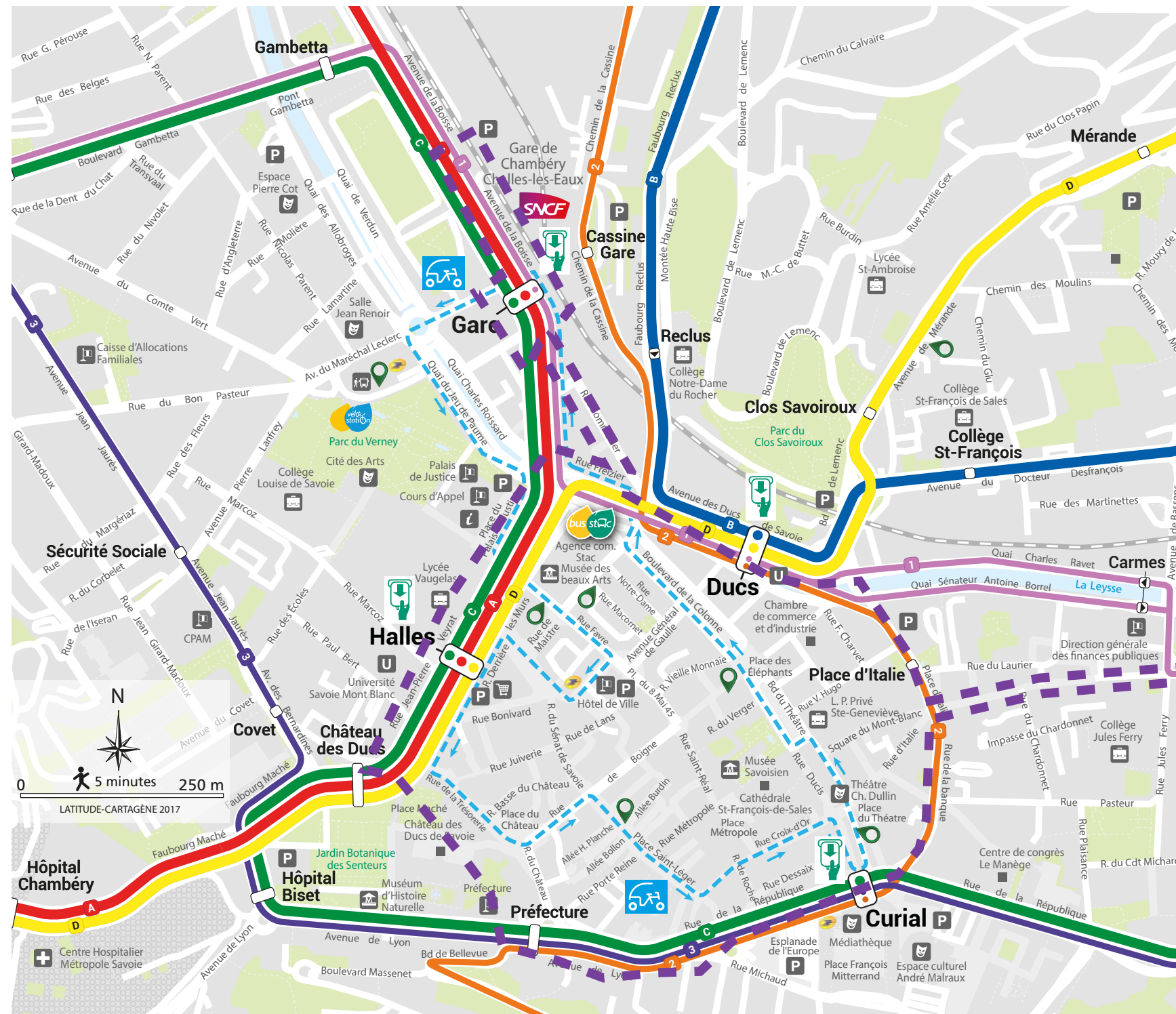
Les transports en commun: le réseau STAC

Le nouveau réseau de bus mis en place en 2016 a permis d'externaliser la présence des bus à l'hyper-centre. Le boulevard de la colonne, historiquement le point de convergence de l'ensemble des lignes est désormais vierge de cette circulation.

Ce réseau s'organise désormais autour de quatre « lignes structurantes » traversant l'agglomération de part en part, avec un bus toutes les 10-15 minutes. Deux réseaux complémentaires structurent également le réseau avec six lignes dites « de rabattement », reliant les branches des lignes structurantes et neuf autres, ralliant les centres-bourgs des communes périphériques.

Les quatre « lignes structurantes » passent en périphérie de la zone d'étude du centre-ville. Seule la ligne B (Parc Relais Maison Brûlée - Roc Noir) s'excentre légèrement au niveau de l'Avenue des Ducs de Savoie. Si ces lignes évitent l'hyper-centre, elles permettent facilement d'accéder au centre-ville quelque soit son point départ dans l'agglomération Chambérienne.

Six arrêts concernent directement le périmètre d'étude (Gare - Halles - Château des Ducs - Hôpital Biset - Préfecture - Curial) et un septième peut avoir du sens pour la captation de flux: Ducs.



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Le réseau STAC: le mobilier en place

Le mobilier en place sur le réseau STAC est uniquement orienté vers l'offre de service de transport. Des outils d'informations dynamiques ont par exemple été mis en place dans le but d'informer l'utilisateur sur des délais d'attente de son bus.

Cependant aucun lien n'est fait avec l'environnement direct du point d'arrêt, le piéton n'est pas stimulé sur les points d'intérêts de proximité.



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Les transports en commun: la gare SNCF

Le réaménagement de la gare est un projet majeur pour la ville de Chambéry. Quatrième gare de la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec 3,5 millions de voyageurs annuels, elle a pour objectif d'accueillir à terme plus de 5 millions de voyageurs, renforçant ainsi son rôle de porte d'entrée sur la ville et le territoire.

Une des fonctions de ce nouveau pôle sera de faciliter l'intermodalité des transports, trains, bus, vélos, piétons... L'aménagement de la place en vis à vis de la gare sera donc le premier point de contact avec la ville.

Ce réaménagement fait également écho au projet de la Cassine, réaménagement de ce quartier en lien direct avec la gare dont le parking de plus de 500 places sera également un point d'entrée structurant du territoire.

Dans son étude prospective Gare-La Cassine, le cabinet CBRE met bien en avant l'importance du traitement de la connexion Gare-Centre-ville afin d'orienter vers les commerces et les points d'intérêts.



I- L'ETAT DES LIEUX

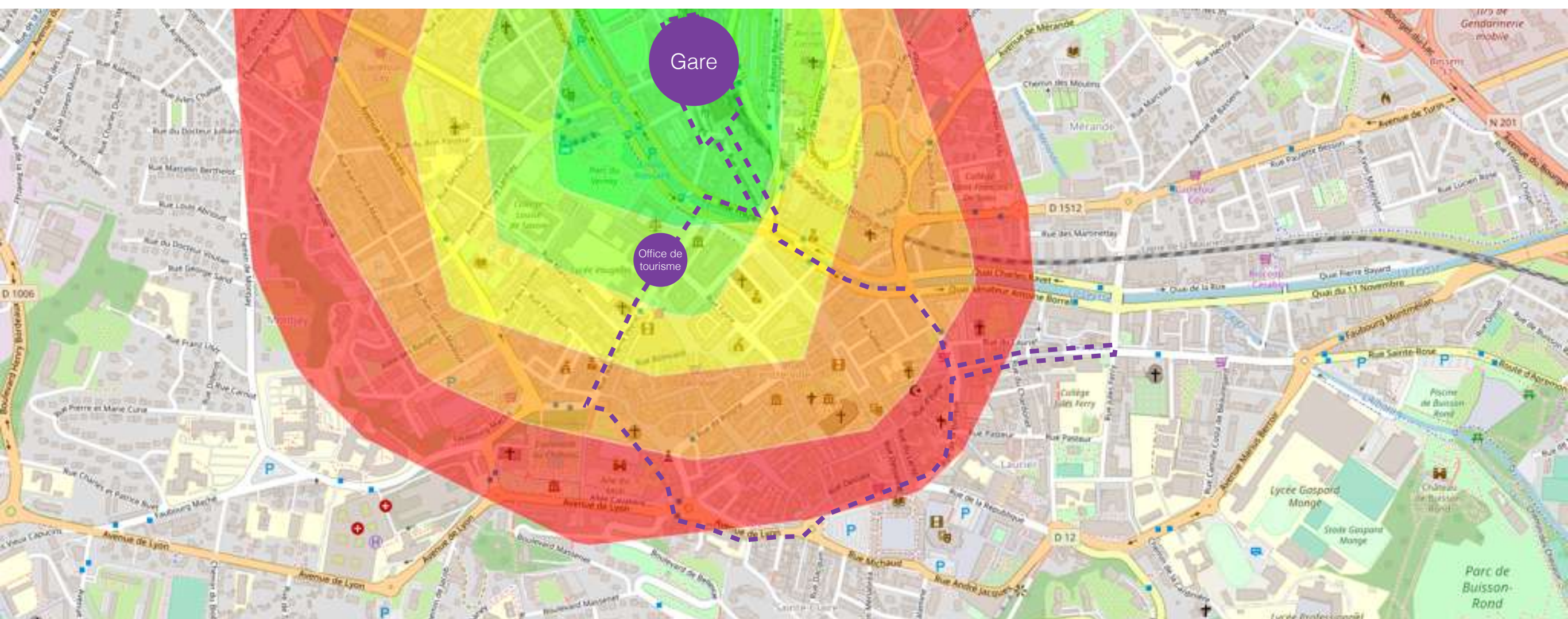
2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

L'accessibilité du périmètre d'étude à la gare en mode piéton

Comme le montre la carte isochrone ci dessous, la gare si elle n'est pas en lien direct avec la ville ancienne, les deux axes majeurs, Rue Sommeiller et Rue de la Gare permettent à un piéton d'accéder en moins de 5 minutes à l'Office de Tourisme et à la zone piétonne.



	2 minutes à pied
	4 minutes à pied
	6 minutes à pied
	8 minutes à pied
	10 minutes à pied



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

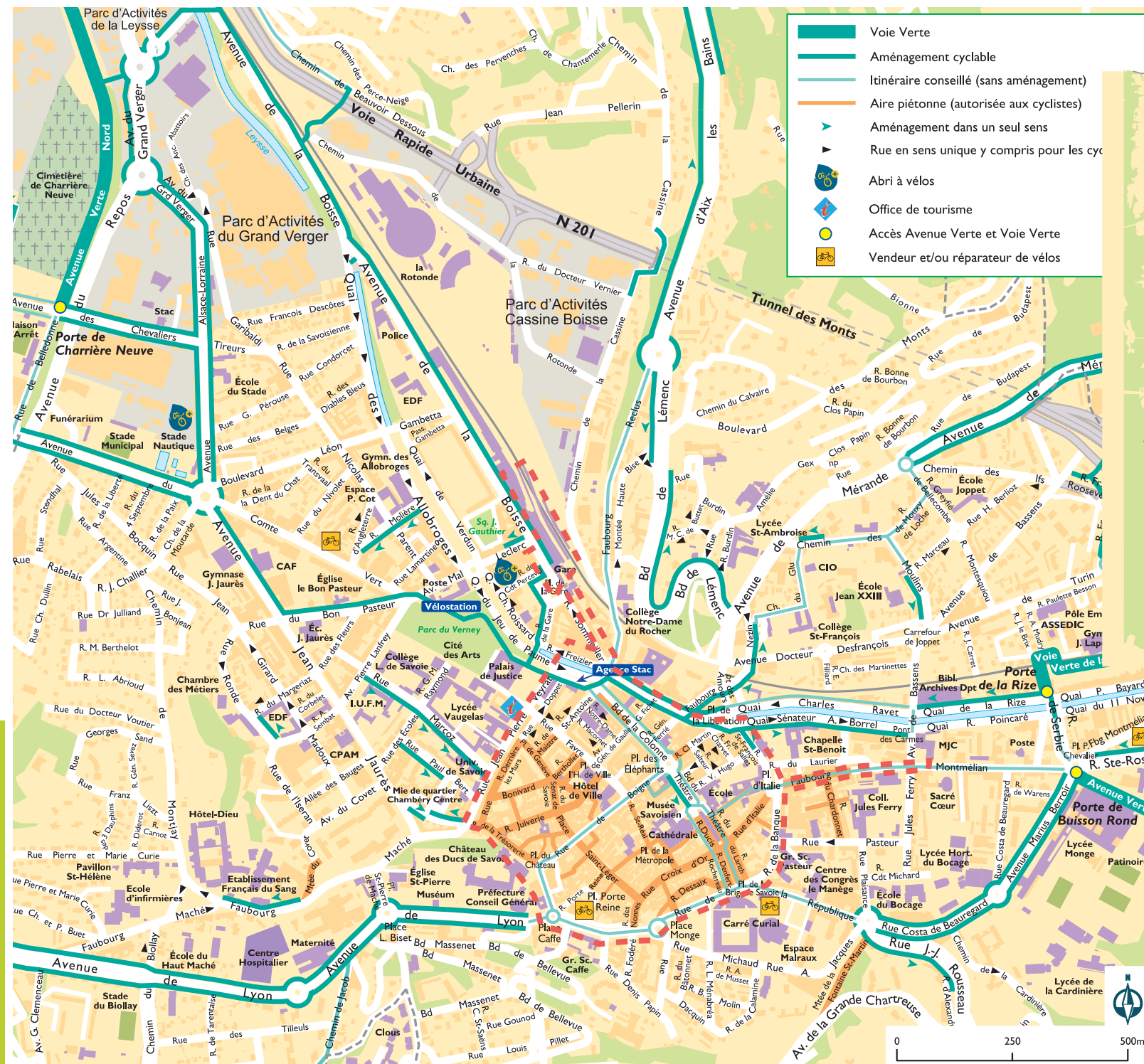
Les déplacements doux: le réseau cyclable

Le territoire de Grand Chambéry, l'agglomération dispose d'un réseau de pistes cyclables entretenues, d'abris à vélos sécurisés en parking relais, et d'une Vélostation qui propose de nombreux services en lien avec ce mode de transport : location de vélo, consigne à vélo, marquage etc. Grand Chambéry a même obtenu en 2018 la deuxième place de l'étude « pro-vélos » de la Fédération des Usagers de la Bicyclette concernant les villes de 50 à 100 000 habitants.

Cependant sur le périmètre du centre-ville et du périmètre d'étude, le seul abri à vélo se situe à proximité de la gare, le centre étant lui uniquement équipé d'arceaux.

Toute l'aire piétonne est quant à elle autorisée aux cyclistes.

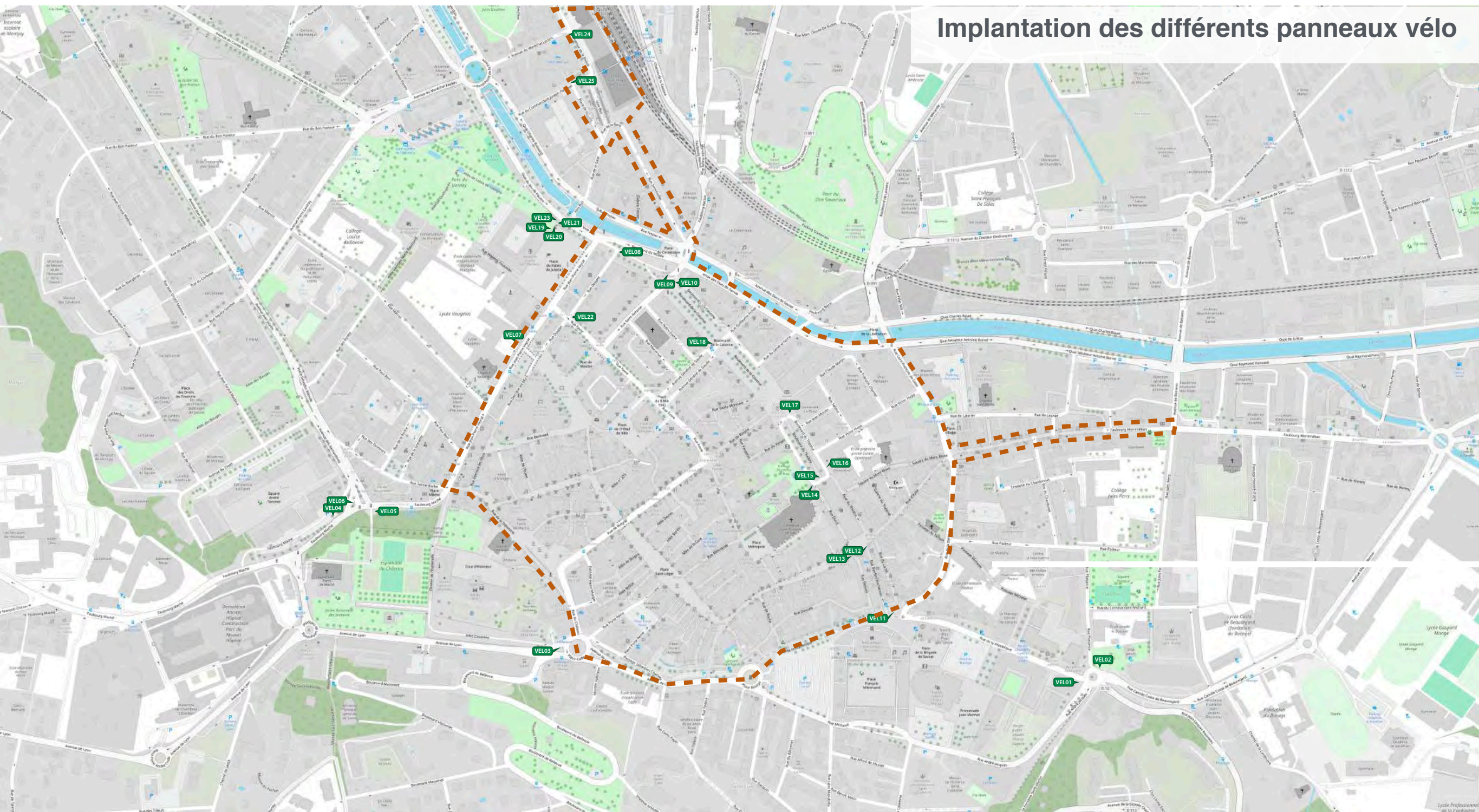
« Il y a peut-être un manque sur les voies cyclables car on voit encore beaucoup de vélos sur les trottoirs. On pourrait mettre en place des bandes peintes au sol sans complètement faire des aménagements ayant une restriction du flux routier. »



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Implantation des différents panneaux vélo



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Les déplacements doux: la signalétique vélo en place

La signalisation pour les cyclistes manque comme les autres typologies d'uniformisation graphique même si la structure des panneaux reste stable.

On peut noter l'intérêt d'indiquer la distance à parcourir comme sur le panneau (en bas à droite) orientant vers la Gare SNCF.



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Les déplacements doux: la signalétique vélo en place

Même si toute l'aire piétonne est autorisée aux cyclistes, la signalétique informant de cette réglementation n'est pas suffisamment explicite. Certains panneaux mettent en avant la cohabitation entre piétons et cyclistes, mais plusieurs entrées de la zone piétonne ne proposent pas ce signallement et mettent uniquement en avant la piétonnisation du secteur.



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Les déplacements doux: le mobilier et la signalétique vélo en place

Le mobilier type arceau n'est pas uniformisé, on peut retrouver différents modèles en centre-ville ce qui brouille la lecture de l'offre pour le cycliste et ne crée pas une unité mobilière.

D'autres mobiliers sont plus spécifiques comme le compteur de cyclistes installé en décembre 2018 mettant en avant une volonté politique de développer ce type de transport et incitant les usagers à prendre les vélos (comptage journalier et annuel). Egalement visible un plan de la VR63 permettant d'informer le cyclotouriste, cependant il est dommageable de ne pas profiter de ce point d'information pour informer sur le réseau cyclable de Chambéry et du Centre-Ville.



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Les déplacements doux: la navette vélobulle

Vélobulle est un service de triporteurs électriques permettant de se déplacer en hyper-centre de Chambéry. Il relie aussi les arrêts de correspondance des bus STAC (Gare, Ducs, Halles et Curial).

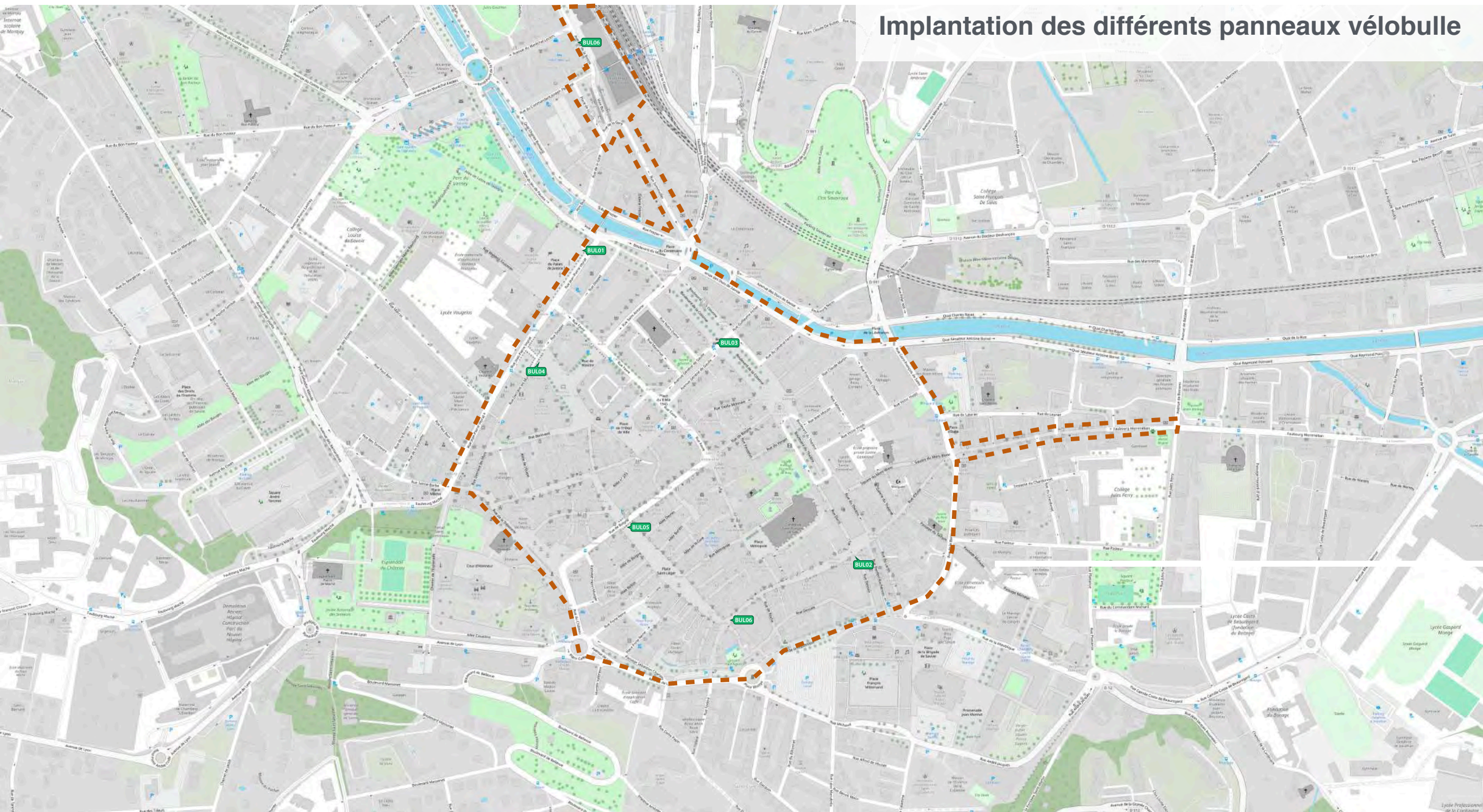
Il se caractérise par un circuit de 3 km avec une prise en charge et une dépose à n'importe quel endroit de la ligne. Toutefois, un transport à la demande peut être réalisé sur une zone de desserte plus large.



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Implantation des différents panneaux vélobulle



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Les déplacements doux: la signalétique vélobulle en place

La signalétique des « stations » est disposée sur différents supports spécifiques ou communs à d'autres éléments: un poteau sur une base granit (spécifique), des poteaux de signalisation, le seul mobilier connecté présent en centre-ville (recharge de téléphone mobile et éclairage via panneaux photovoltaïques).

Cette signalétique ponctuant le trajet du vélo bulle mériterait un traitement plus qualitatif et un marquage plus identifiable du point d'arrêt.

Aussi certains stickers sont disposés au sol permettent de mieux identifier le circuit du vélobulle à l'image du parcours des Eléphants.



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Les déplacements doux: les axes piétonniers

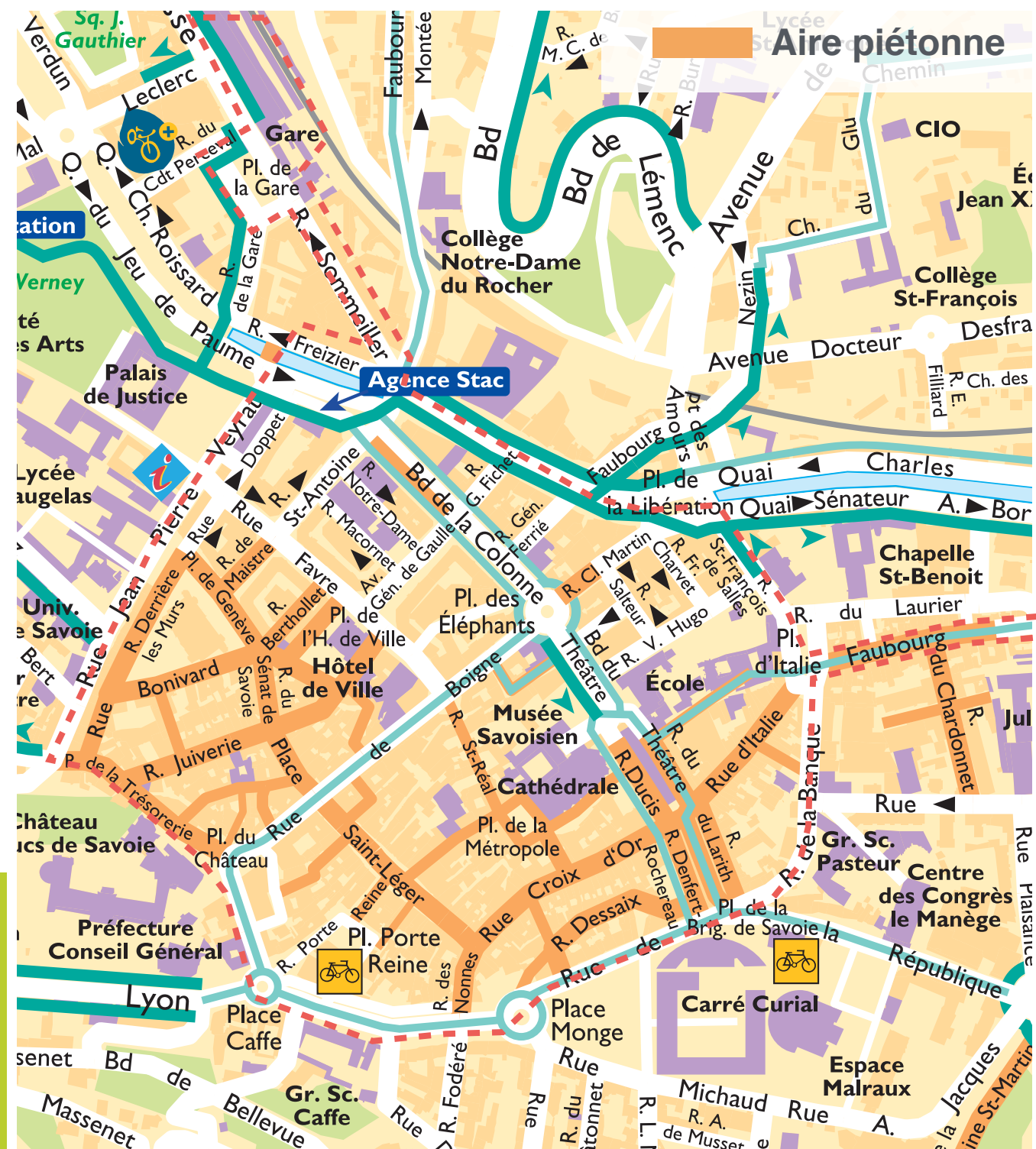
La politique de Chambéry permet de disposer actuellement d'un centre-ville majoritairement piétonnier, quasi exclusivement dans le secteur sauvegardé.

Cette piétonnisation va dans le sens de l'amélioration du cadre de vie (suppression des nuisances liées aux véhicules) et rentre dans la dynamique de la valorisation de la marche comme vecteur de bonne santé et de conscience environnementale.

Afin de faciliter l'expérience du piéton avec le territoire, il faut respecter différentes règles:

- Faciliter son orientation. Et là, les dispositifs en place sur le centre-ville sont bien insuffisants, le piéton est trop succinctement pris en charge et n'a pas d'éléments de lecture du territoire.
- Sécuriser le parcours vis à vis des autres modes de transport.
- Favoriser des trajets où les aménagements créent de la continuité et fluidifient le parcours. Ces trajets doivent également permettre de gérer les handicaps.
- Créer du lien avec l'offre de centre-ville, points d'intérêts patrimoniaux, parcours marchands...

« Ce qui m'intéresse, ce sont les piétons. En 15 minutes on fait la grande traversée de la ville, la périphérie est à 10 minutes à peine de l'Hôtel de Ville. »



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Les déplacements doux: la signalétique piétonne en place

Seule une quarantaine de panneaux permettent à la fois au piéton de se repérer mais surtout de s'orienter. Cette absence d'information nuit clairement à la lecture du territoire et à la volonté de le découvrir. La signalétique ne stimule pas le visiteur et ne réalise pas un travail de

pédagogie sur la richesse de l'offre du centre en ville. C'est le visiteur qui va à la rencontre de la Ville alors que cela devrait être l'inverse.

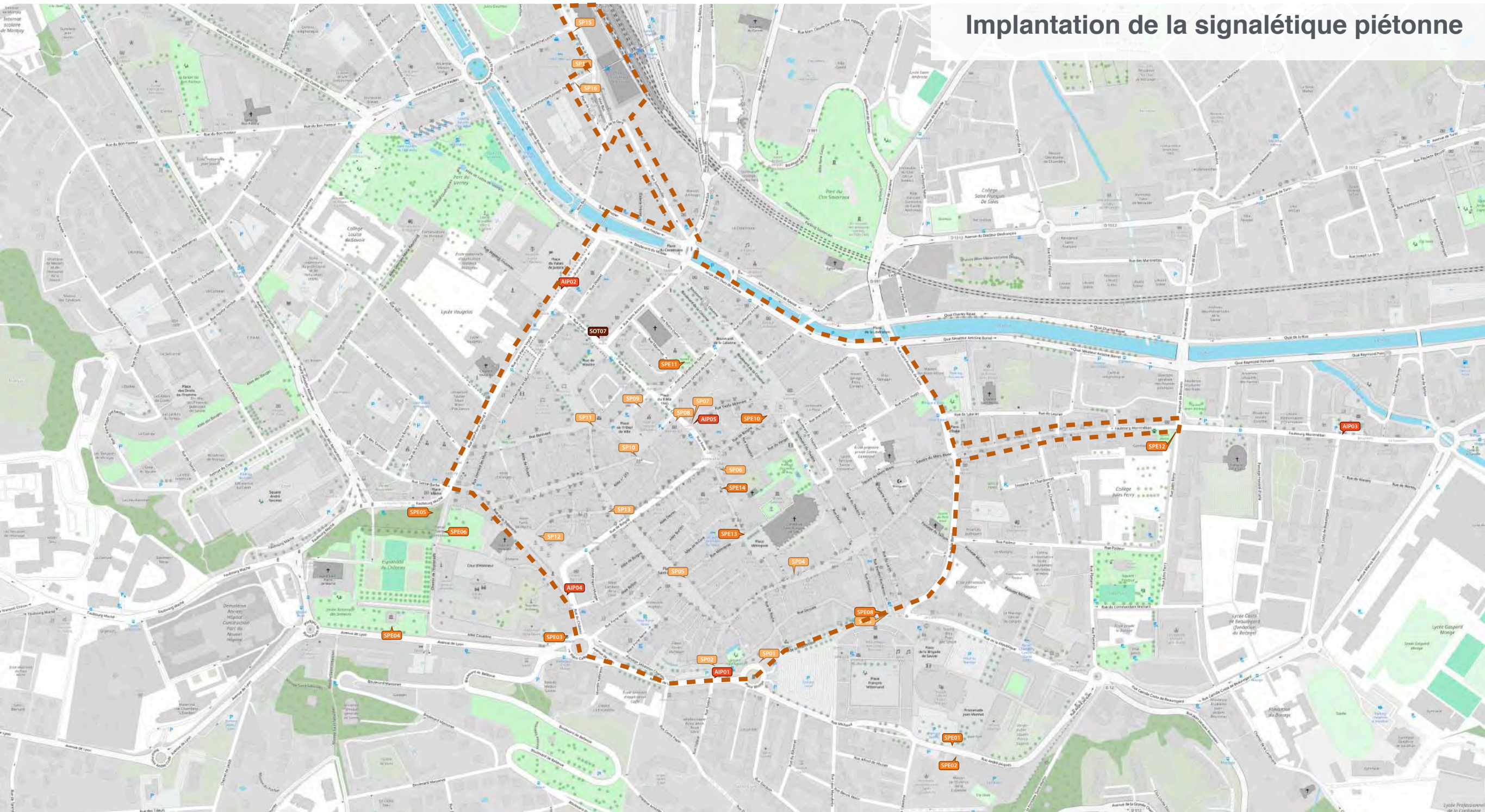
L'hétérogénéité des quelques panneaux présents participe également à la complexité d'appréhender les parcours et visites.



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Implantation de la signalétique piétonne



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Les déplacements doux: la signalétique piétonne en place

En terme de dispositifs permettant de visualiser le centre-ville (mise en plan du secteur), seuls deux panneaux ont été identifiés, un rue des Nonnes et un place de l'Hôtel de Ville.

Ces panneaux disposés sur l'arrière d'une « sucette » Decaux mettent en plan le centre ancien et indiquent quelques équipements et monuments patrimoniaux. Le lien avec le Commerce est totalement absent. Point intéressant, ces plans sont rétroéclairé et donc lisibles la nuit.

« Les seuls plans piétons sont visibles sur les sucettes Decaux. »



I- L'ETAT DES LIEUX

2- L'ACCESSIBILITE AU CENTRE-VILLE

Les déplacements doux: la signalétique piétonne en place

Les panneaux d'aire piétonne créent une vraie confusion pour le piéton entre l'indication d'un passage piéton pour les automobilistes, ou le début d'une zone piétonne.

Les panneaux existants marquent une « entrée » sur cette aire mais ils n'existent pas de panneaux de sorties.

Cette confusion vient de l'absence de marquage de l'entrée de la zone piétonne, de symbolisation de cet espace par un dispositif spécifique.



I- L'ETAT DES LIEUX

3- L'OFFRE PATRIMONIALE



I- L'ETAT DES LIEUX

3- L'OFFRE PATRIMONIALE

Une ville ancrée dans l'Histoire

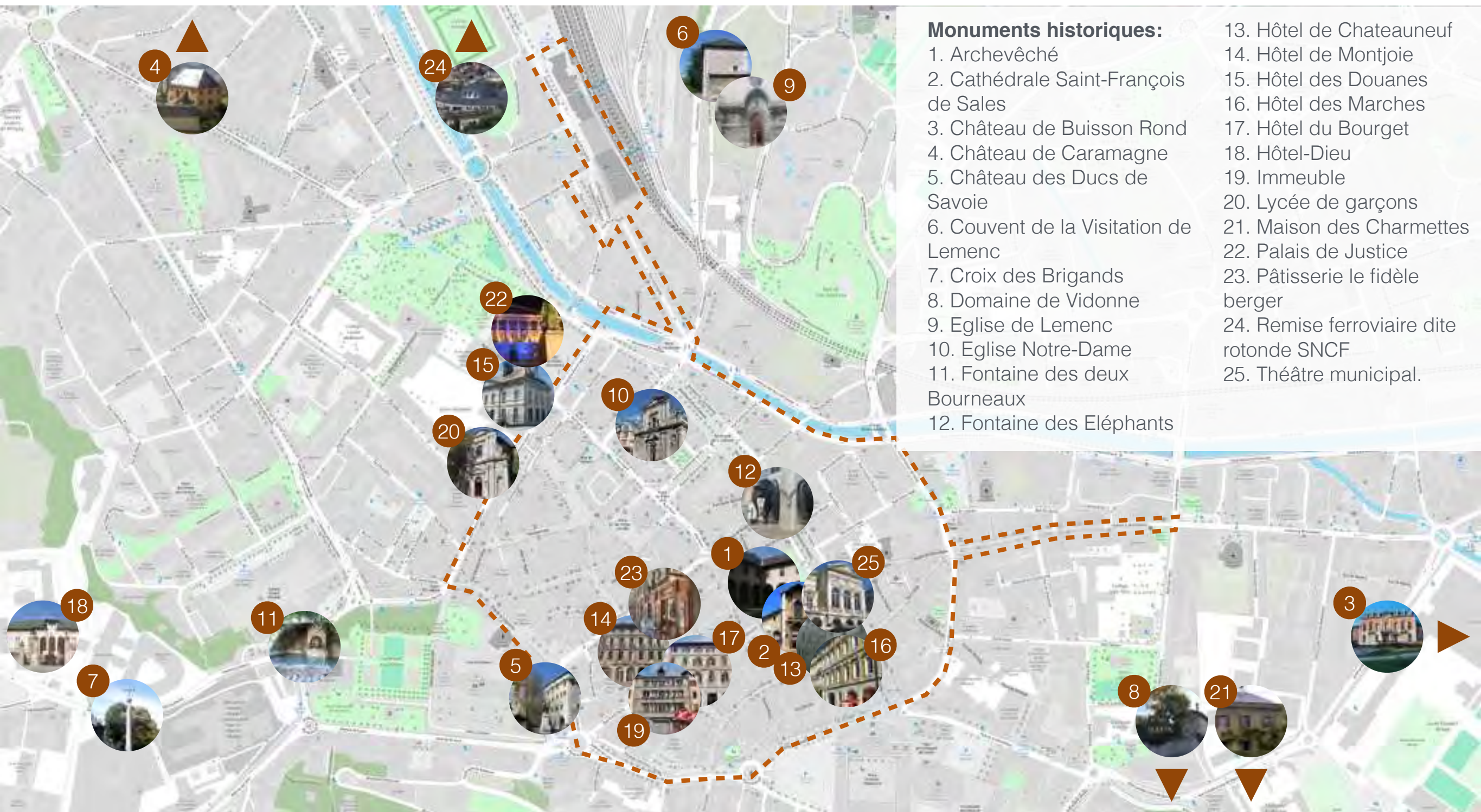
Le secteur sauvegardé de Chambéry (19 ha, carte ci jointe) a été créé et délimité par arrêté des ministres chargés de l'urbanisme et de l'architecture le 8 mai 1969. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur a été approuvé par décret en Conseil d'Etat du 9 mai 1990.

Entre temps, la ville a obtenue le Label ville et pays d'art et d'histoire en 1986, ce fût une des premières ville labélisée. Mieux que les richesses du patrimoine, le label consacre les volontés locales de mettre en lumière le patrimoine bâti, paysager, rural, industriel, maritime, immatériel ou l'architecture contemporaine par le développement d'une démarche d'aménagement culturel du territoire.

Ancienne capitale des Etats de Savoie, le patrimoine de Chambéry reflète en partie ce passé à travers ses nombreux monuments historiques. Sur les vingt-cinq monuments classés, quinze sont implantés sur le périmètre d'étude.

« A l'origine Chambéry était une ville bourgeoise, le tissu social a évolué. C'était une ville de Magistrats et une capitale. »





I- L'ETAT DES LIEUX

3- L'OFFRE PATRIMONIALE

Un patrimoine riche et multiple

Le patrimoine de Chambéry ne se résume pas à son histoire ancienne. La Ville possède entre autres une richesse dans l'architecture plus récente, art déco, reconstruction suite à la seconde guerre mondiale. Des épisodes qui ont refaçoné en partie certains quartiers du centre-ville.

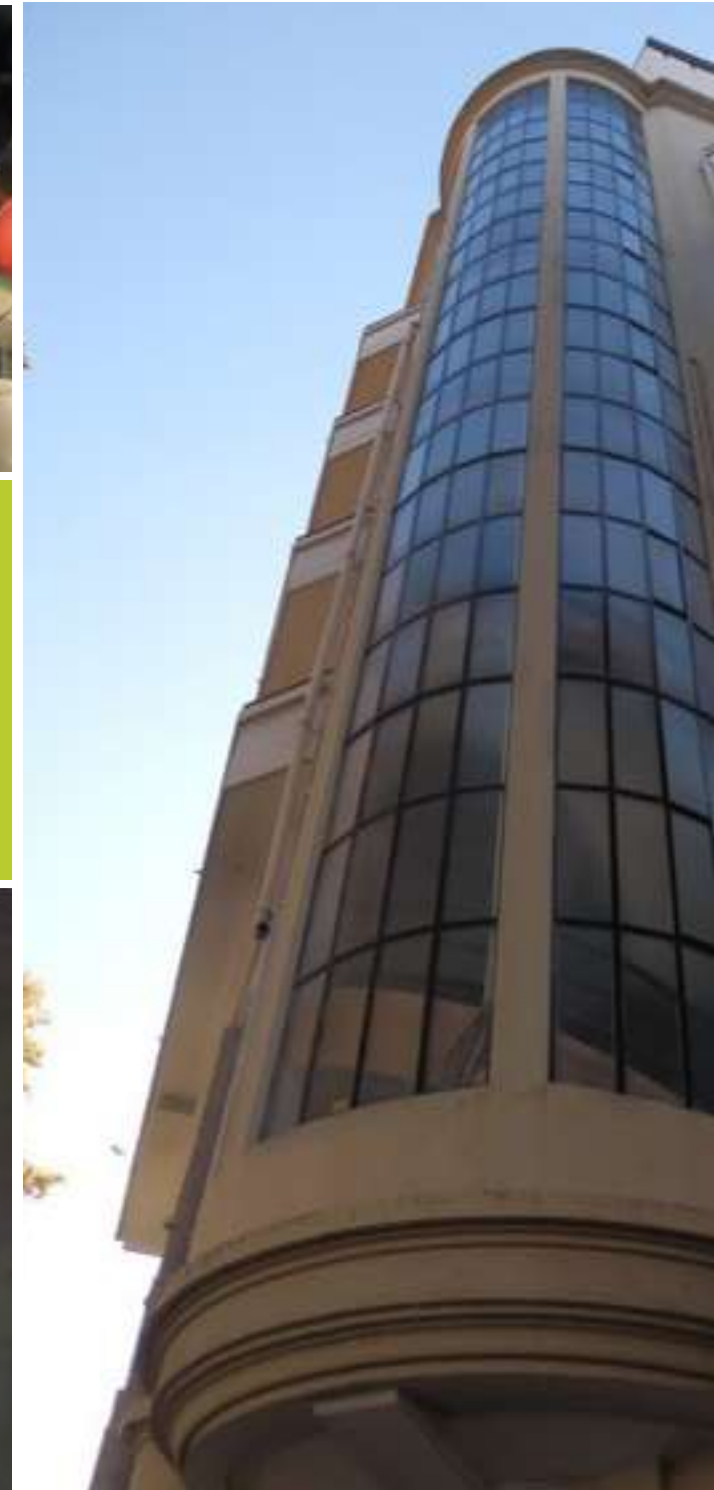
Son patrimoine puise aussi dans les Hommes qui ont vécu en son sein, on peut citer pour exemple le Général Benoit de Boigne, enfant de la ville et bienfaiteur dont la fontaine des Eléphants est un hommage. Mais également Jean-Jacques Rousseau qui a séjourné six ans aux Charmettes.



« On a des spécialités, le vermouth, la truffe au chocolat, la chocolaterie Reveillère, l'invention du raccord-pompier. »



« Il y a un beau patrimoine art déco. Pour la journée du patrimoine, on organise des visites « Chambéry des années 30 », « Chambéry de la reconstruction ». »



I- L'ETAT DES LIEUX

3- L'OFFRE PATRIMONIALE

Des institutions et associations au service de la médiation et de la mise en valeur de ce patrimoine

Dans le cadre du Label Ville d'Art et d'Histoire, Chambéry s'est pourvu d'un Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Cet équipement culturel de proximité vise à informer, faire comprendre l'évolution de la ville et sensibiliser à l'architecture et au patrimoine. Le CIAP de Chambéry se veut un lieu d'échanges à la frontière de tout ce qui définit la ville entre histoire et avenir. Il propose des visites guidées par le biais de guides professionnels.

La société des Amis du Vieux Chambéry est une association fondée en 1933 dans le but de « Protéger, conserver, restaurer et acquérir tout ce qui dans la ville de Chambéry et le département de la Savoie constitue un intérêt historique, artistique et de curiosité ». L'association organise entre autre des visites guidées lors de la journée du Patrimoine, propose de nouveaux totems patrimoniaux chaque année.



« Il faut voir la signalétique comme un outil de communication, de pédagogie. »

I- L'ETAT DES LIEUX

3- L'OFFRE PATRIMONIALE

Les dispositifs en place

Si le centre-ville concentre une densité assez importante de signalétique, celle-ci prend quasi uniquement la forme des plaques historiques (anciennement en marbre et désormais remplacées par des plaques en plexi). Le reste des dispositifs se résumant essentiellement à deux parcours patrimoniaux et à des signalétiques d'équipements ou sites patrimoniaux (Musée des Beaux-arts, Château des Ducs de Savoie).

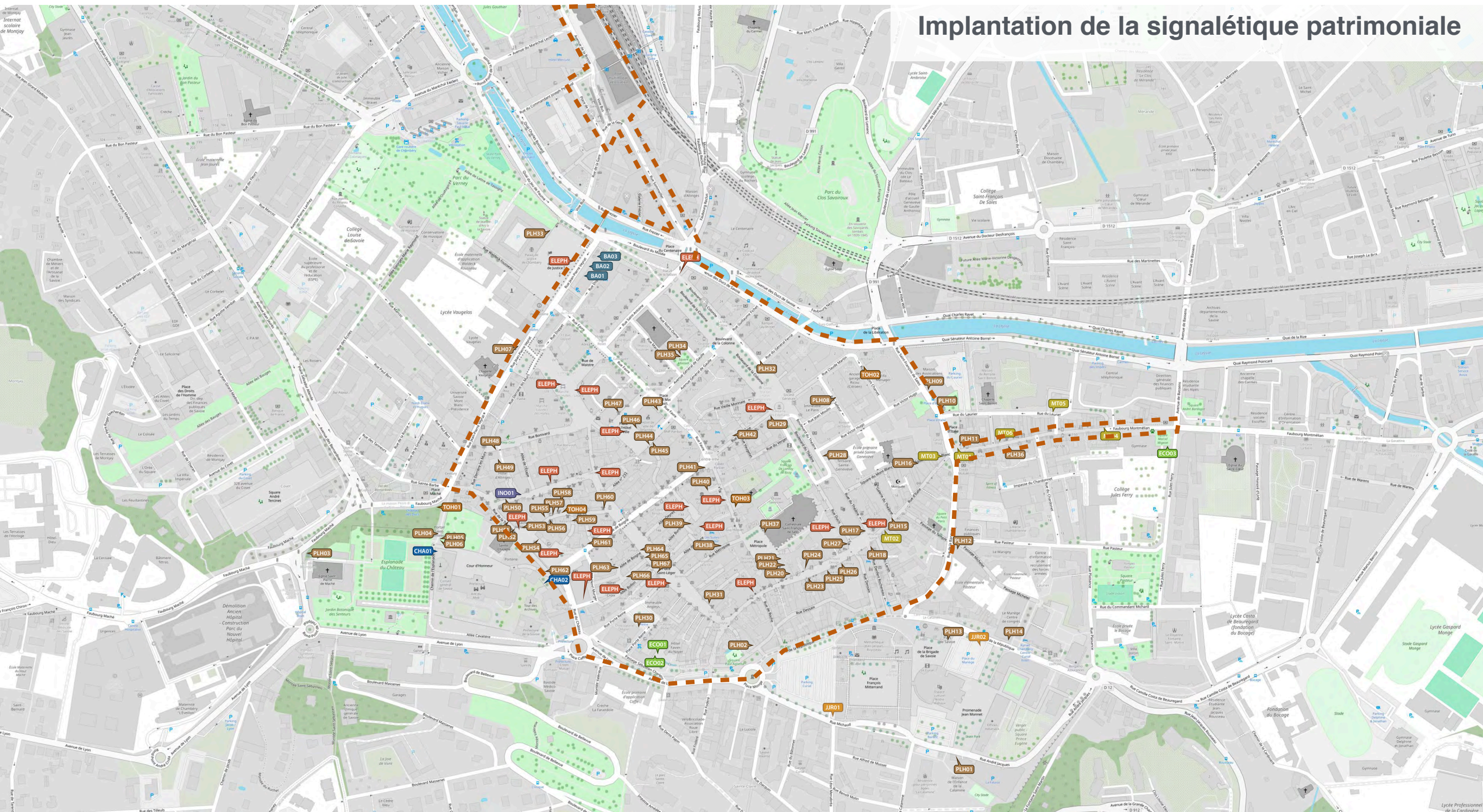
« Les habitants sont fiers quand leur quartier a un passé, une histoire. Ils le respectent beaucoup plus. »



I- L'ETAT DES LIEUX

3- L'OFFRE PATRIMONIALE

Implantation de la signalétique patrimoniale



I- L'ETAT DES LIEUX

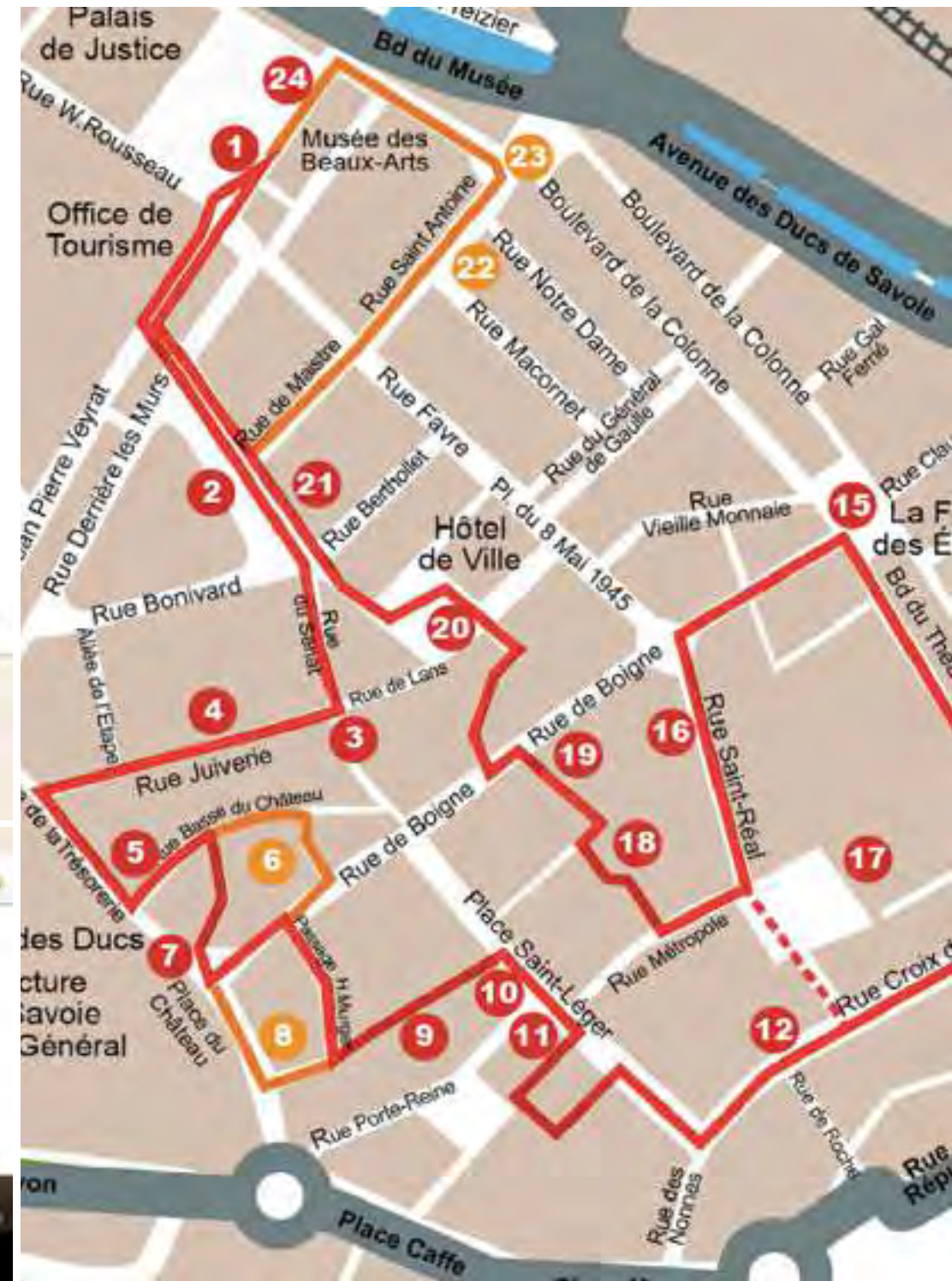
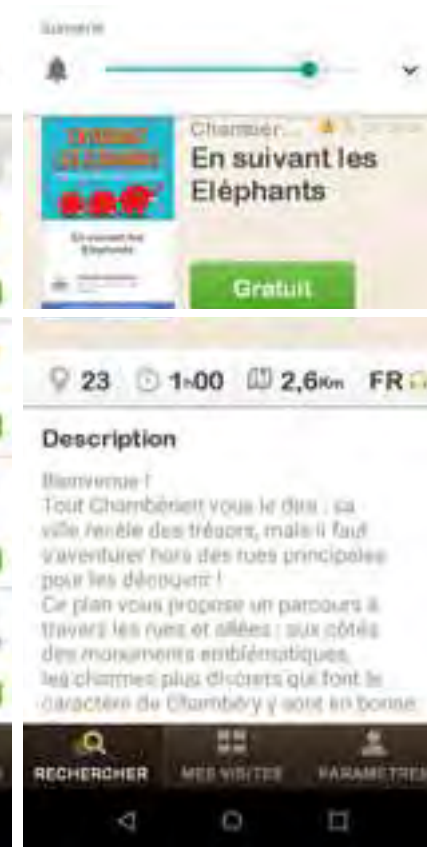
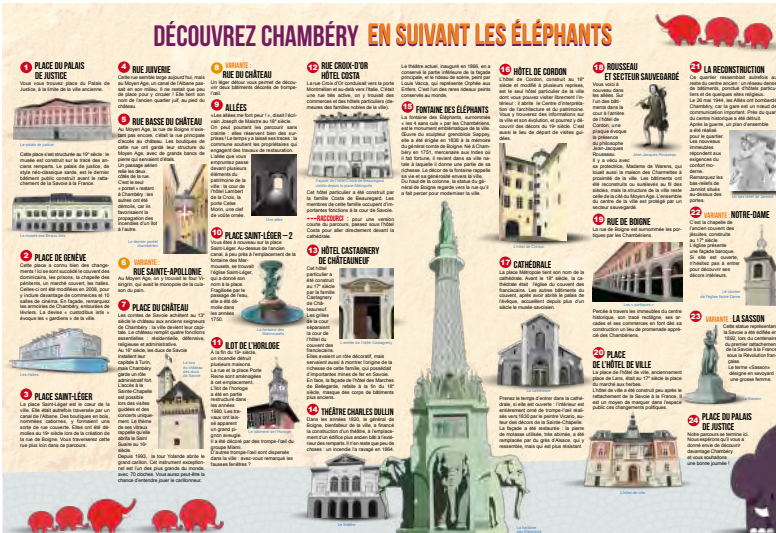
3- L'OFFRE PATRIMONIALE

Les parcours existants: en suivant les éléphants

Le parcours de visite « En suivant les éléphants » permet de découvrir le centre ancien en toute discrétion.

La matérialisation du parcours via des clous en bronze ne dénature pas le bâti et ne vient pas encombrer visuellement l'espace. L'accès à l'information patrimoniale se fait soit par la lecture d'un plan (disponible à l'Office de Tourisme et chez certains commerçants) soit par le téléchargement d'une application avec du contenu visuel et audio.

Ce choix de parcours limite par la même occasion l'accès à l'information. La personne se retrouvant par hasard sur le parcours ne peut en comprendre la thématique et n'a accès à aucune information directe. Aucun point de départ ou d'arrivée n'est matérialisé.



I- L'ETAT DES LIEUX

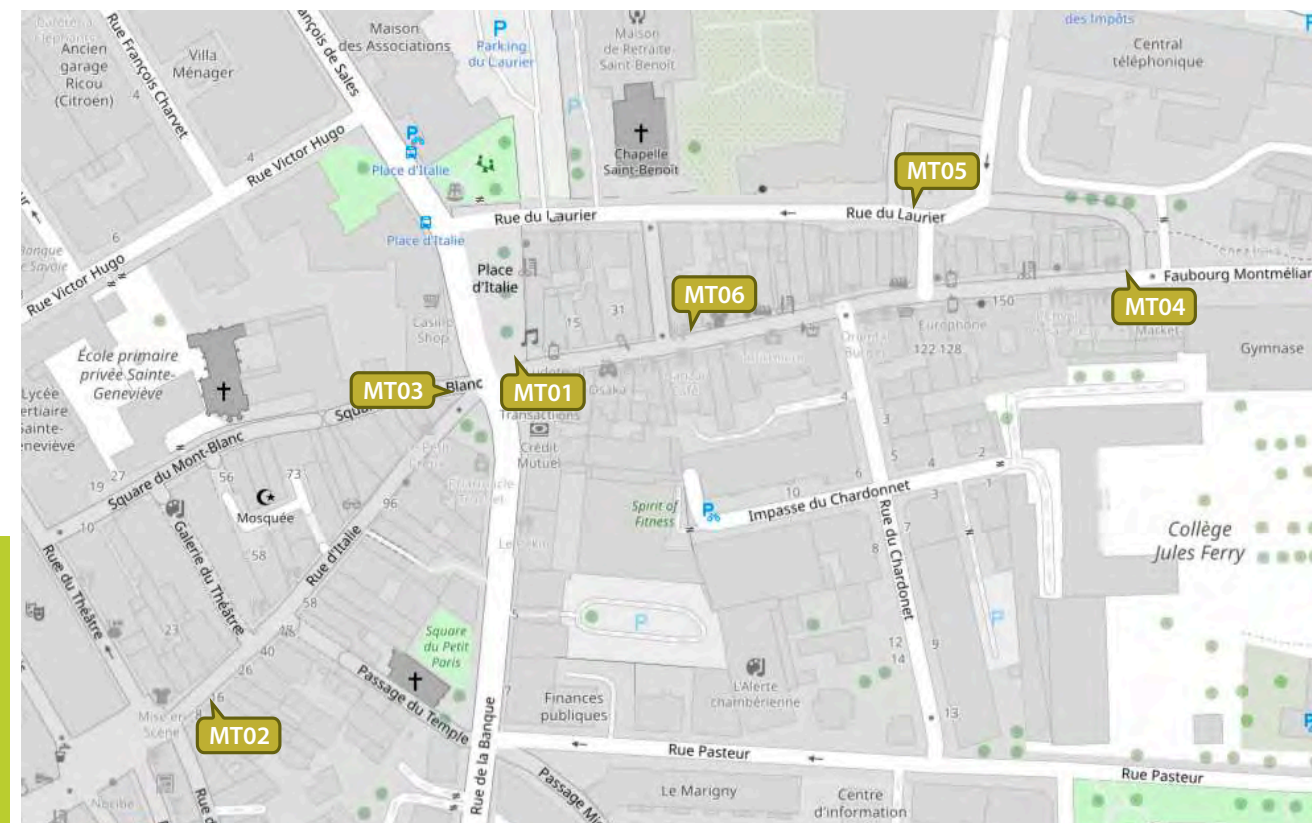
3- L'OFFRE PATRIMONIALE

Les parcours existants: parcours Montmélian

Ce parcours en 6 points permet de retracer l'histoire du Faubourg et son évolution au fil des époques. Sans lien avec d'autres parcours sur Chambéry (thématique, typologie de mobilier, codes graphiques...), un travail a été réalisé sur l'accessibilité à l'information notamment pour les malvoyants par la traduction de l'information en braille.

Ce parcours et notamment le lutrin disposé place d'Italie invite les touristes et visiteurs à pénétrer dans le faubourg afin de compléter leur parcours.

« Le faubourg Montmélian possède un patrimoine très riche du fait de son rôle historique de sortie de la ville vers l'Italie. »



I- L'ETAT DES LIEUX

3- L'OFFRE PATRIMONIALE

Les trompes l'oeil

Le centre-ville est riche de nombreux trompes l'oeil qui aujourd'hui se découvrent aux aléas d'une visite. Présents dans la Cathédrale, sur les murs du Théâtre ou au fond d'une allée, ces trompes l'oeil sont des touches qui augmentent la qualité d'expérience de la visite.

« Chambéry est une ville à l'italienne, avec tout ses trompe l'oeil qui viennent enrichir le bâti et immerger le visiteur dans l'histoire. »



I- L'ETAT DES LIEUX

4- L'OFFRE COMMERCIALE



I- L'ETAT DES LIEUX

4- L'OFFRE COMMERCIALE

La dynamique du centre-ville

La ville de Chambéry est confrontée au même problème de dévitalisation commerciale que grand nombre de villes comparables.

Les études de la CCI et de la CMA menées sur cette thématique du commerce en Centre-ville indique une bonne répartition de l'offre dans les secteurs marchands permettant d'avoir une bonne continuité des linéaires commerciaux.

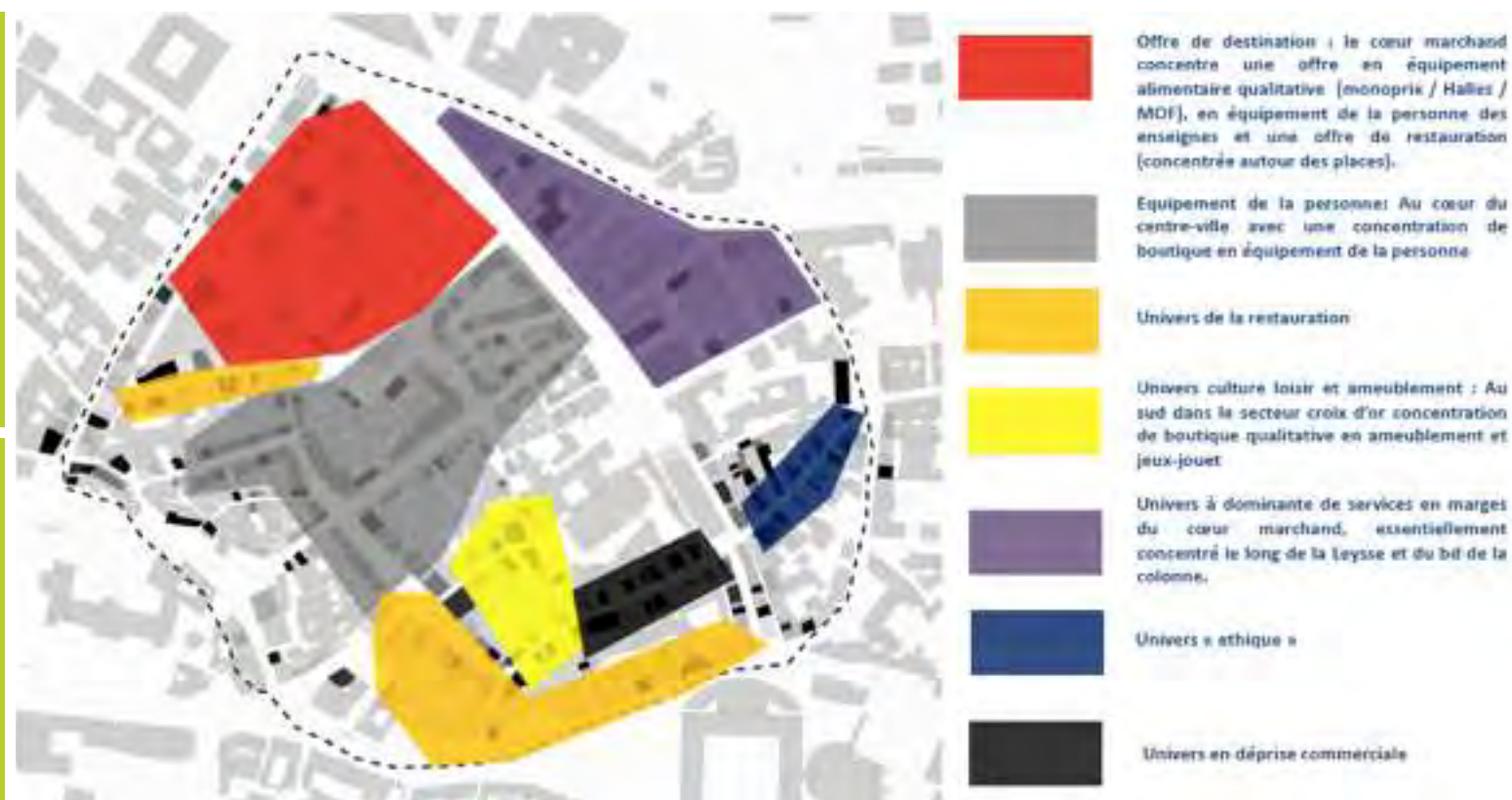
Cependant certains secteurs sont plus en difficulté et sujets à une vacance importante: la rue de la Croix d'or, la rue d'Italie et le faubourg Montmélian.

On peut noter des concentrations d'activités par secteurs:

- Equipements de la personne sur les secteurs de la rue Boigne, de la place Saint-Léger et des Halles.
- Ameublement sur le secteur de la Croix d'Or au niveau de la place Métropole.
- Culture et Loisirs sur le bas de la Croix d'Or.

« La réorganisation du Boulevard de la Colonne en 2016 avec la suppression du réseau de bus a directement impacté le chiffre d'affaire des commerçants de ce Boulevard. »

« Certains quartiers sont difficiles à vivre au quotidien car il y a beaucoup de changements de commerces. »



I- L'ETAT DES LIEUX

4- L'OFFRE COMMERCIALE

La boucle marchande imaginée

Les études ont amené à la préconisation d'une boucle marchande partant des Halles, passant par la place Saint-Léger, empruntant ensuite la rue Croix d'Or pour ensuite se diriger du Théâtre jusqu'au boulevard de la Colonne. Des parcours secondaires menant vers l'Hôtel de Ville, la rue Boigne et la place Métropole sont également identifiés.

Ces boucles ne traversent pas la rue d'Italie et ne font pas le lien avec le faubourg Montmélian, le positionnement géographique et la sortie de centre-ville de ces deux axes ne favorisant pas la réalisation d'une boucle. Ce point sera un point de vigilance de l'étude signalétique.

Par contre ces boucles permettent de créer du lien entre un parcours touristique/patrimonial et le parcours commercial.

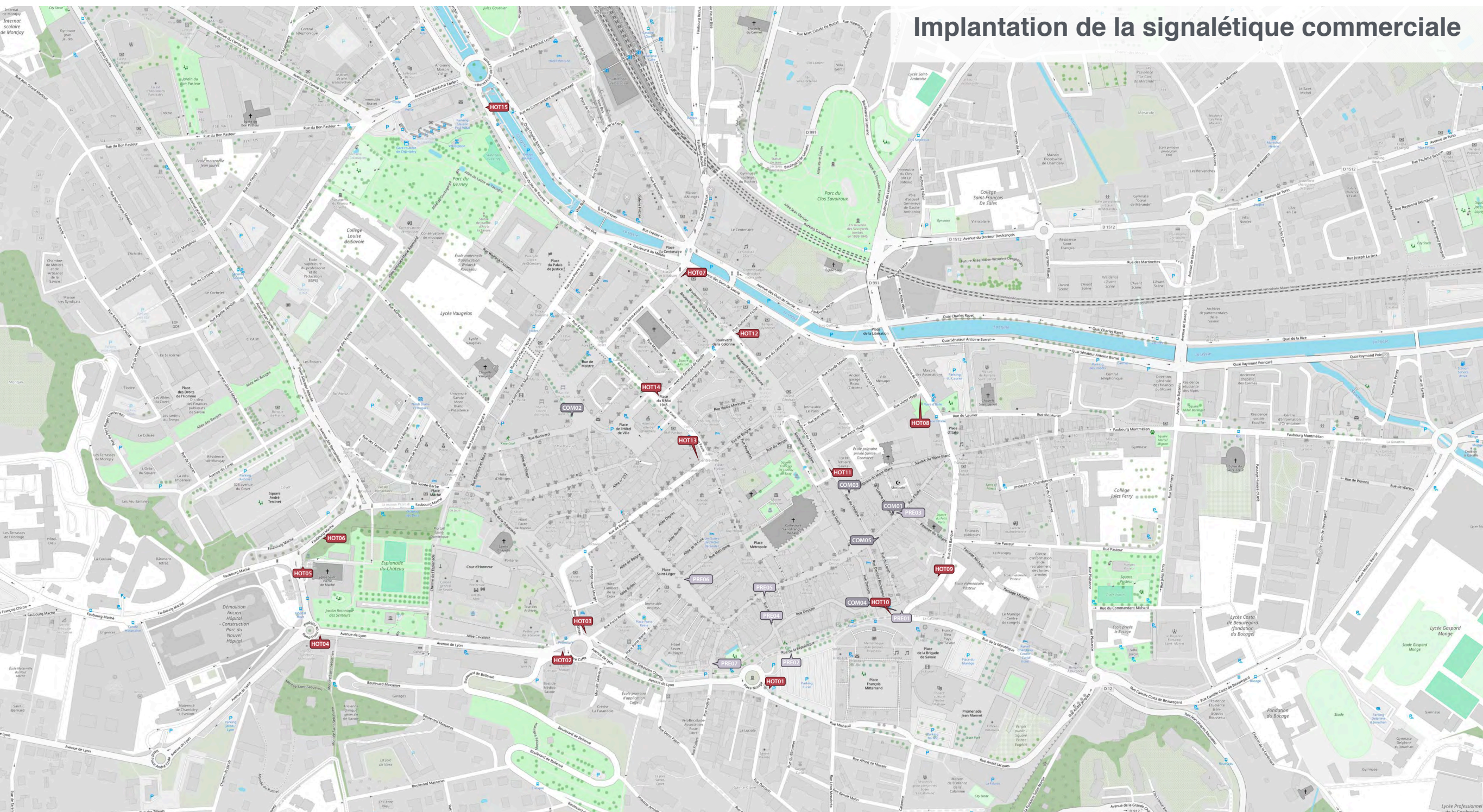
« Le commerce fonctionnera grâce aux gens qui viennent pour le patrimoine. On défend notre quartier avec notre patrimoine, notre histoire, pas avec les commerces. »

« La rue de Boigne est une vraie rupture entre le Nord et le Sud, c'est une barrière naturelle et inconsciente mais bien réelle. »



I- L'ETAT DES LIEUX

4- L'OFFRE COMMERCIALE



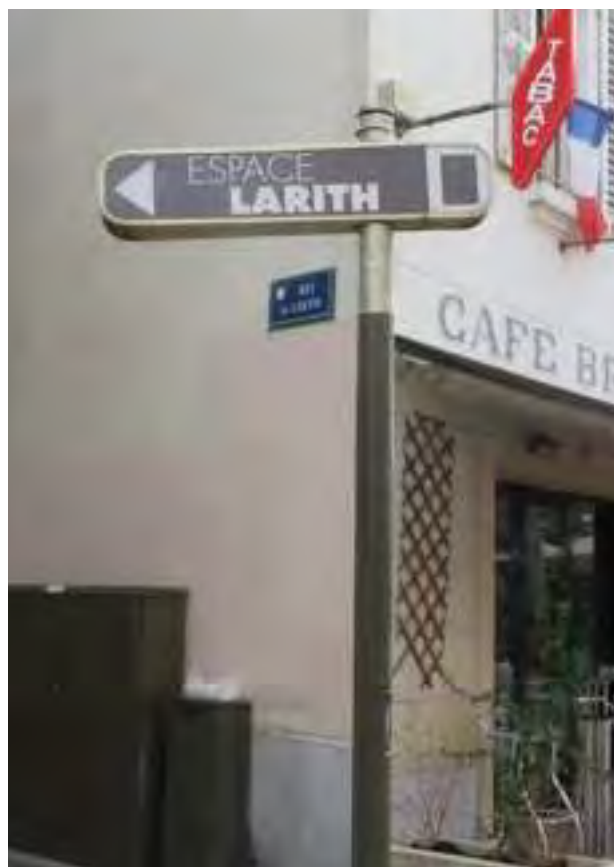
I- L'ETAT DES LIEUX

4- L'OFFRE COMMERCIALE

Les dispositifs en place

Très peu de dispositifs à vocation commerciale sont présents sur le périmètre d'étude. Aucun d'entre eux donne une vision macro de l'offre commerciale présente en centre-ville. Les dispositifs les plus « exhaustifs » sont les totems placés devant les Halles et à proximité de la galerie du Théâtre, dispositifs sans uniformisation graphique et structurelle.

On retrouve d'autres signalétiques « isolées » comme celle indiquant la galerie d'art « Espace Larith » et les commerces à proximité de l'Office de Tourisme « Saveurs et Nature ».



I- L'ETAT DES LIEUX

4- L'OFFRE COMMERCIALE

Les dispositifs en place

Afin d'augmenter leur visibilité dans l'espace urbain, à proximité plus ou moins direct, certains commerces mettent en place des trépieds ou autres signalétique telles que des « pré-enseignes ».

Ces dispositifs posent question sur la disposition sur les trottoirs ou les rues piétonnes venant entraver la fluidité des parcours piétons et pouvant créer de véritables obstacles à la circulation. Ces éléments participent également au développement de la pollution visuelle.

Il est essentiel sur ce point de bien faire appliquer les règles définies dans la charte terrasse, règlement d'utilisation privative du domaine public.



« Les commerces sous arcade ou avec des enseignes en retrait ont de vrais problèmes de visibilité. »



I- L'ETAT DES LIEUX

4- L'OFFRE COMMERCIALE

Les dispositifs en place

Les enseignes ne font pas parties du cadre de la signalétique, cependant leur uniformisation permettrait de créer une cohérence sur l'ensemble du périmètre, cohérence qui pourrait prendre corps au sein d'une charte d'enseignes et de façades à structurer.

« Il faut uniformiser les enseignes, ne pas rester dans un aspect historique mais plutôt montrer que Chambéry est une ville d'avenir avec une histoire forte. »



I- L'ETAT DES LIEUX

4- L'OFFRE COMMERCIALE

Les commerces vacants

Signe direct de la dynamique commerciale d'une rue, les locaux vacants peuvent fortement dégradés la qualité de visite et l'expérience d'achat du chaland. En terme de « signalétique » il par exemple courant de poser un film décor mettant en avant des sites patrimoniaux d'une ville.

« C'est complexe de venir poser un film sur un bien dont la durée de vacance n'est pas définie, on pourrait également créer des boutiques éphémères ou des ateliers d'artistes. »



Demain
commence aujourd'hui
Un projet urbain pour vous

Rénovation de l'espace culturel André Malraux

10.2 millions investis pour cet espace dédié à la culture à Chambéry, qui comprennent, notamment :

- le renouvellement des équipements de la scène, de la régie et des tourisses, pour accueillir de nouvelles formes de spectacles
- l'amélioration de l'acoustique de la salle, le changement des fauteuils et le réaménagement du hall pour plus de confort pour le public
- la rénovation des verrières et de la toiture, pour améliorer la performance énergétique du bâtiment

**Livraison du projet
décembre 2019**

Financement

La Région

I- L'ETAT DES LIEUX

5- LA COMMUNICATION

Les dispositifs en place

Différents dispositifs permettent à la ville, aux associations, institutions ou commerçants de communiquer sur des événements. Cette communication se fait par le biais de supports d'affichage, plus ou moins temporaires, physiques ou dynamiques, payants ou gratuits.

Des espaces « publicitaires » sont disponibles sur l'une des faces des « sucettes » Decaux et permettent de communiquer avec un maillage important sur le centre-ville.

La ville communique également sur ses grands projets directement sur les secteurs en cours de réaménagement et met ainsi en avant la dynamique du territoire.

La signalétique événementielle dédiée par exemple aux activités liées à la période de Noël permettent de capter le visiteur, là où il se situe, sur les flux majeurs. L'information transmise prend la forme d'un plan, d'un planning...

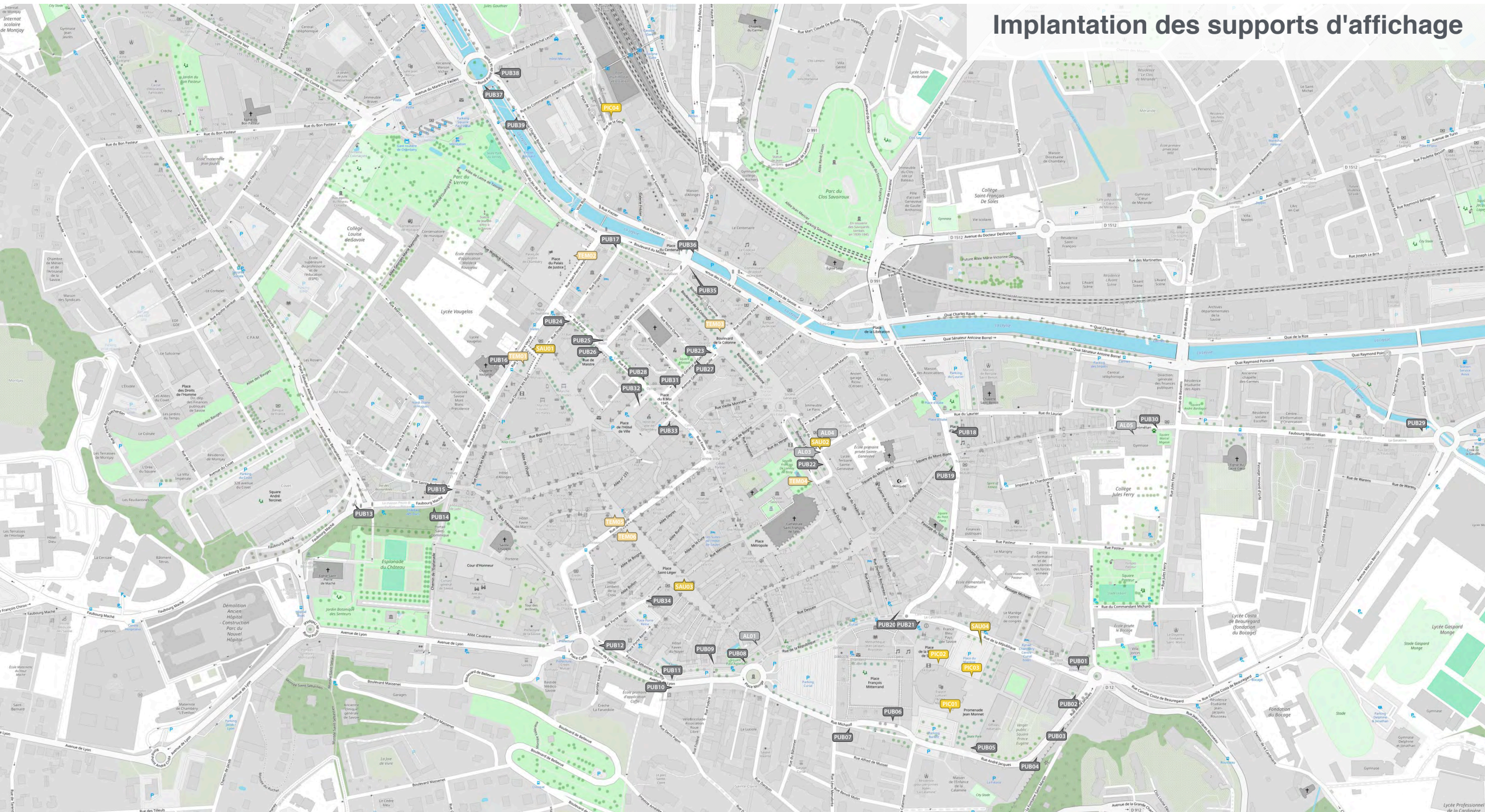
Par contre les panneaux d'affichage libre sont devenus complètement obsolètes de par leur état (dégardation de la résine).



I- L'ETAT DES LIEUX

5- LA COMMUNICATION

Implantation des supports d'affichage



II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE



II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

1- ACCUEILLIR LE VISITEUR SUR LE TERRITOIRE



II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

1- ACCUEILLIR LE VISITEUR SUR LE TERRITOIRE

Le levier d'intervention: Un marqueur aux entrées de Ville.

En rendant visible une politique de marketing territorial, cela permettra d'affirmer l'identité et de renforcer l'attractivité de Chambéry.

Les points d'entrées de la ville, que ce soit au niveau de la voirie ou de la gare, sont les premiers points de contacts avec les visiteurs et chalands, ils se forment leur première impression du territoire et une idée structurante pour la suite de leur expérience de visite.

La mise en place d'un marqueur fort, élément identitaire et différenciant, ancre le visiteur dans le territoire, lui donne les premières clés de lecture de celui-ci et permet de jalonner l'ensemble de son parcours, de l'accompagner tout au long de son expérience.

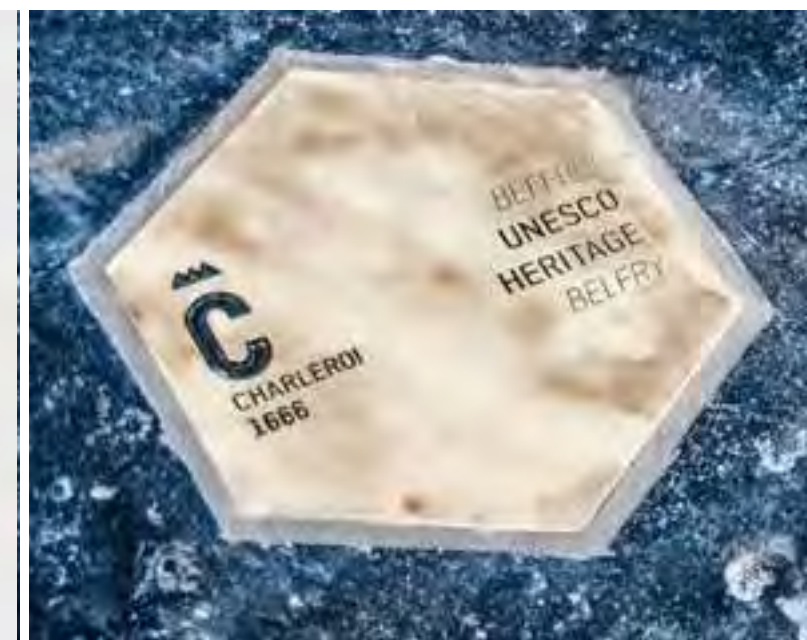
Ce marqueur nécessite d'identifier la ou les spécificités à valoriser: Eléphants, Savoie, Gastronomie...



« Les entrées de Ville ne sont pas traitées, il faut faire rêver et engager le chaland ou le visiteur vers les attraits patrimoniaux et commerciaux. »

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

1- ACCUEILLIR LE VISITEUR SUR LE TERRITOIRE



Ville de Charleroi - Utilisation du logo comme marqueur du territoire et ce quelque soit le support: print, signalétique... Logo constitué d'un « C » surmonté d'un pictogramme en couronne de trois triangles évoquant les terrils, la crête du coq hardi symbole de la Région Wallonne mais également le lien historique de la ville avec le Roi Charles II.

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

1- ACCUEILLIR LE VISITEUR SUR LE TERRITOIRE



Centre de Design Quechua - Signalétique d'accueil mettant en avant l'esprit des marques présentes sur le centre de design et en magasin par l'intermédiaire de grands visuels.

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

1- ACCUEILLIR LE VISITEUR SUR LE TERRITOIRE



Signalétiques temporaires permettant de créer du lien entre un point d'entrée et les points d'intérêts majeurs. L'avantage est de pouvoir faire évoluer le discours d'accueil en fonction des événements et actualités de la Ville. C'est une porte ouverte sur les richesses à proximité.

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

1- ACCUEILLIR LE VISITEUR SUR LE TERRITOIRE

3 actions

- Définir un marqueur pour Chambéry
- Hiérarchiser les entrées du territoire et du centre-ville fonction de leur importance
- Définir un mobilier porteur de cette identité

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

2- ORIENTER LE VISITEUR VERS LES POINTS STRUCTURANTS



II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

2- ORIENTER LE VISITEUR VERS LES POINTS STRUCTURANTS

Le levier d'intervention: Un schéma directeur efficace appuyé sur une charte signalétique

L'orientation du visiteur est multiple car elle repose sur les différents modes de transports utilisés. Orienter un automobiliste de l'entrée de ville vers le centre-ville, orienter un piéton de la gare vers l'Office de Tourisme, orienter un usager du réseau TAC du point d'arrêt au cœur marchand..., les cas d'usages sont nombreux et doivent permettre de créer un véritable maillage en périphérie et en centre-ville.

Ce système d'orientation doit véritablement faire partie intégrante d'une charte signalétique permettant au visiteur de garder les mêmes repères tout au long de sa visite.

Qui dit orientation, dit choix. Le visiteur, encore plus si il ne connaît pas Chambéry, va devoir faire des choix d'orientation souvent aléatoires, faute d'une vision claire du territoire (surabondance d'informations...) et de données pratiques (temps de parcours...). Il est donc essentiel d'établir les points structurants du centre-ville afin d'en simplifier la lecture et de créer des « noeuds d'information ».

Ces points structurants peuvent autant être les parkings pour les automobilistes, que des sites remarquables, locomotives commerciales ou commerçants « ambassadeurs » pour les piétons.



II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

2- ORIENTER LE VISITEUR VERS LES POINTS STRUCTURANTS



Ville de Metz - L'architecture de la signalétique est basée sur un savoir-faire local, le travail du métal. La composition typographique est « posée » sur des lignes horizontales qui relient les textes tout en servant de support. La police de caractères « Irma » est comme enfilée sur des cadres tendus transparents révélant ainsi l'existant: le patrimoine architectural de la ville. Ecrire la ville à partir de ce qu'elle est, en se glissant dans le contexte, en le révélant et en essayant de le valoriser, tel est le concept de ce système d'information et d'orientation.

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

2- ORIENTER LE VISITEUR VERS LES POINTS STRUCTURANTS



Ville d'Adélaide - Gamme de dispositifs signalétique à destination des cyclistes et piétons mettant en avant les grandes directions et indiquant les distances et temps de parcours. Les dispositifs prennent aussi bien la forme de poteaux spécifiques, que de panneaux apposés sur du mobilier existant ou du marquage au sol. Un code couleur permet de différencier l'information des deux modes de déplacement.

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

2- ORIENTER LE VISITEUR VERS LES POINTS STRUCTURANTS



Ville de Dax - Charte signalétique comprenant l'ensemble des mobiliers en interaction avec un visiteur: panneaux d'accueil d'entrée de ville, signalisation routière, signalisation d'information locale, mât de définition de zone, totem-planimètre, borne interactive. La notion coeur de ville est mise en avant par la définition d'un logo identifiable sur les différents supports.

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

2- ORIENTER LE VISITEUR VERS LES POINTS STRUCTURANTS



Les marquages au sol rentrent dans une logique d'optimisation de parcours piétons. Ces dispositifs permettent au piéton de s'orienter vers les points d'intérêts principaux sans interrompre sa marche et en donnant une orientation précise. Les autres mobiliers reprennent une logique de table d'orientation permettant d'appréhender sous la forme d'un plan le territoire de visite.

3 actions

- Structurer le périmètre d'étude en fonction des points d'intérêts prioritaires et en créant du lien entre les 3 pôles que sont le centre-ville, la gare et le faubourg Montmélian
- Définir une charte signalétique porteuse de l'identité Chambéry
- Appliquer cette charte à l'ensemble des modes de déplacements

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

3- REVELER L'OFFRE DE CENTRE-VILLE



II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

3- REVELER L'OFFRE DE CENTRE-VILLE

Le levier d'intervention: Donner accès à l'information.

L'offre de centre-ville est donc multiple aussi bien au niveau commerciale que patrimoniale et touristique. L'enjeu réside donc sur la mise en lumière de cette offre en rapport avec les manques aperçus lors de l'état des lieux.

Cette mise en lumière se structure sur deux cas de figures différents, l'offre directement accessible et tangible, puis les trésors cachés, ceux qui ne sont plus accessibles du fait de leur disparition historique ou de l'évolution du patrimoine bâti.

Prenons un exemple correspondant au deuxième cas, d'après l'inventaire des passages et allées réalisé en 2015, 137 passages sont répertoriés. Or 73 d'entre eux sont fermés, soit plus de 53%. Pour beaucoup, ces passages donnent ou donnaient accès à l'histoire de Chambéry. Il serait intéressant que la signalétique permette de « voir à travers les murs ».

« **Montrons le positif, toutes les actions sur instagram, facebook, jeux concours, animations faites par l'union des commerçants, Chambéry en Ville...** »

« **Les guides professionnels ont les clés de certaines cours permettant leur visite, mais le touriste isolé ne peut pas accéder à certains patrimoines.** »

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

3- REVELER L'OFFRE DE CENTRE-VILLE



Ville de La Chaux-de-Fonds (Suisse) - Implantation d'une signalétique piétonne permettant de découvrir ou redécouvrir cette ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO pour son urbanisme horloger. Les totems indiquent aux visiteurs la direction ainsi que le temps de trajet à pied entre chaque lieu, lieux décomposés en 3 catégories: lieux touristiques, institutions culturelles, lieux publics.

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

3- REVELER L'OFFRE DE CENTRE-VILLE



Ville de Landerneau - Mise en place d'une signalétique mixant l'information commerciale (identification des commerces) avec de l'information patrimoniale.
Ville de Londres - Cartographie centrée sur l'utilisateur (orientation fonction de la lecture), mise en avant des équipements et définition d'un périmètre de visite à 5 minutes à pied.
Ville de Blois - Mise en place d'une signalétique coeur de ville mettant en avant l'ensemble des commerces par catégorie, configuration qui pose clairement des problématiques de lisibilité.

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

3- REVELER L'OFFRE DE CENTRE-VILLE



Ville de Paris - Disposition de 12 bornes sur les grandes places Parisiennes afin de capter l'augmentation du flux flux de touristes lié à l'organisation de l'Euro 2016. Bornes autonomes alliant l'information physique à l'information digitale accessible en locale via le smartphone de l'utilisateur. Timescope - Jumelles de réalité augmentée permettant de superposer du contenu à l'environnement existant. Ville d'Aix-en-Provence - Mise en place de bornes tactiles permettant d'accéder à du contenu commercial et touristique.

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

3- REVELER L'OFFRE DE CENTRE-VILLE

3 actions

- Mettre en lumière le patrimoine existant sous exploité
- Donner de la visibilité aux commerces en stimulant le chaland par des actions
- Utiliser les nouvelles technologies pour augmenter le contenu de visites

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

4- STRUCTURER ET MULTIPLIER LES EXPERIENCES DE VISITE

Le levier d'intervention: Prendre en charge les différentes typologies de visiteurs et proposer un autre usage du territoire.

La signalétique se doit d'être un vecteur d'information et de pédagogie pour l'ensemble des typologies de visiteurs, d'un enfant ne sachant pas lire à une personne âgée ayant des difficultés de déplacements, d'un étranger à une personne ayant un handicap.

S'adapter à ces différentes typologies ne veut pas dire qu'il faut transposer l'ensemble des informations et expériences à l'ensemble des cas, mais favoriser des solutions et mise en forme pouvant répondre à un panel le plus large possible.

On va retrouver par exemple cette problématique aussi dans l'accessibilité physique à l'information, la taille des caractères et l'échelle d'une carte, les codes couleurs utilisés, les systèmes de connexion à du contenu numérique...

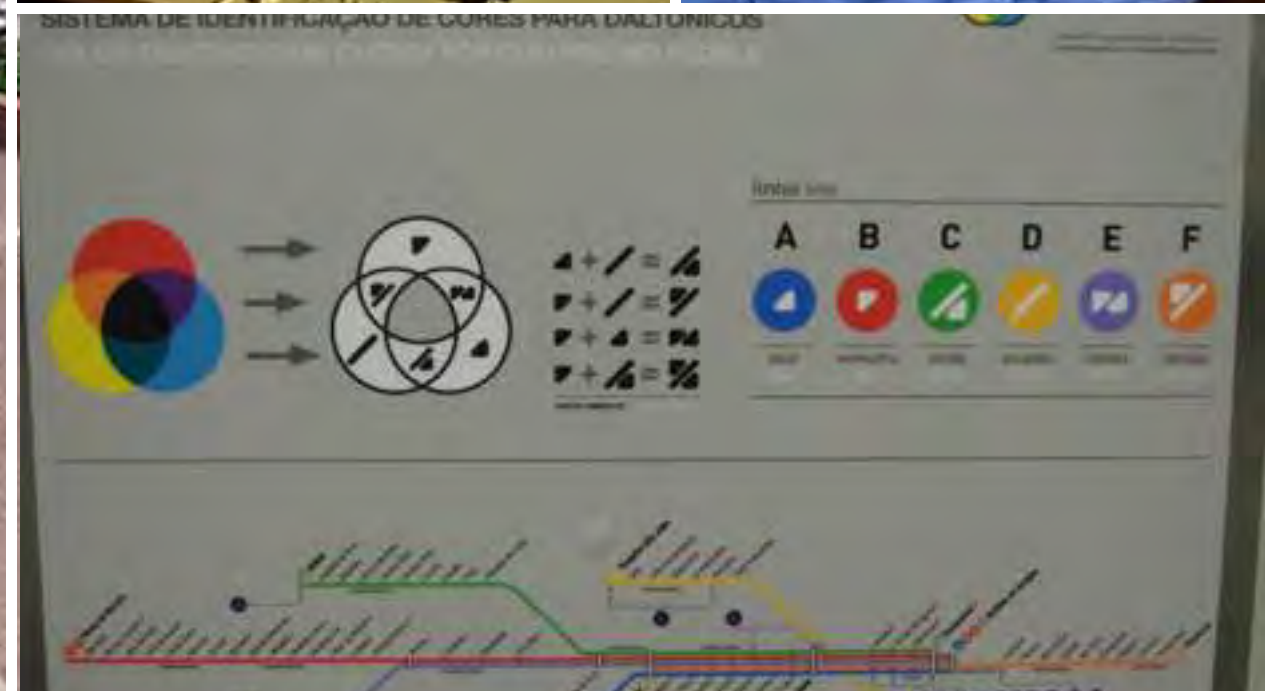
Ces choix vont directement impacter sur la pertinence et le niveau d'usage/service de la signalétique.

Dans cette logique d'ouverture, les nouvelles technologies permettent d'aborder un territoire sous de nouveaux angles, les transformer en terrain de jeu. Ainsi il devient très facile de faire arpenter des ruelles peu accessibles à de futurs chaland.



II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

4- STRUCTURER ET MULTIPLIER LES EXPERIENCES DE VISITE



Timescop - Mobilier qui s'adapte à la morphologie de l'utilisateur. Conseil Général du Nord - Poteau d'arrêt de bus répondant aux normes PMR en terme d'accessibilité à l'information (Taille des caractères, niveau de contraste). Porto - Charte graphique du plan de métro adapté aux daltoniens (4% de la population est daltonienne).

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

4- STRUCTURER ET MULTIPLIER LES EXPERIENCES DE VISITE



Augmenteo - Plateforme d'édition de visites/jeu de pistes en réalité augmentée, création par soi-même des scénarios par la mise en place de tags. Capacité à créer des événements temporaires. Le jeu de piste Assassins cred se déroule aux invalides, cout de 20€ pour se projeter dans la peau du personnage (10 000 visiteurs en quelques semaines).

II- LA STRATEGIE A METTRE EN PLACE

4- STRUCTURER ET MULTIPLIER LES EXPERIENCES DE VISITE

2 actions

- Proposer des dispositifs « universels » adaptés à « tous »
- Permettre des expériences de visites innovantes grâce aux nouvelles technologies numériques

LA SUITE

LES ATELIERS

